

ABONNEMENTS :

Table with 2 columns: Subscription type (Edition Quotidienne, Edition Hebdomadaire) and price (CANADA ET ETATS-UNIS, UNION POSTALE).

LE DEVOIR

Rédaction et Administration :

43 RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

REDACTION : Main 7460

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

LE MINISTÈRE "NATIONAL"

Le cabinet britannique est enfin reconstitué. Il contient plusieurs personnalités remarquables. La seule réunion d'hommes si profondément divisés par leurs opinions, leur tempérament et leurs traditions, et aussi par leurs ambitions respectives et leur situation passée et future, fait honneur à l'habileté de M. Asquith, qui a réussi à grouper ces éléments disparates et à leur faire apparemment accepter son autorité.

Un mouvement de ce genre aurait pu être tenté en Angleterre au début de la guerre. Le peuple anglais ne l'a pas demandé; les chefs de parti ne semblent pas y avoir songé. La fin des hostilités aurait pu donner lieu à une tentative analogue, afin d'assurer l'acquiescement unanime de la nation aux conditions de la paix.

Rien n'est plus faux que l'appellation de "gouvernement national", que les journaux anglais, et plus encore ceux du Canada, s'efforcent de faire accepter par l'opinion. En dépit de la haute valeur ou de la notoriété de la plupart de ses membres, le nouveau ministère n'a rien de "national".

En dépit de la contrainte que la plupart des journaux de la métropole, et plus encore ceux des colonies, s'imposent aujourd'hui afin de cacher les aspects louches de la situation, il en a percé suffisamment pour ébranler fortement la confiance des esprits avertis.

Il paraît avéré que le parti tory a préparé savamment ses batteries et tiré parti des échecs répétés de l'armée anglaise en France, de la mésaventure de la flotte anglaise aux Dardanelles et de l'impuissance du ministère à réprimer l'ivrognerie et l'apathie des ouvriers anglais employés à la fabrication des armes et des munitions, pour faire chanter le premier-ministre et réclamer le partage des honneurs et du pouvoir.

Le Daily Chronicle a proprement qualifié ce procédé de "black-mailing plot of the conservatives".

Pour arriver à leurs fins, les chefs de l'opposition n'ont pas hésité à ébranler la confiance de la nation dans les hommes chargés de l'organisation et de la direction des forces de terre et de mer. Ils ont fait ou laissé faire cette besogne anti-nationale par leurs journaux. Tandis que le Morning Post étalait au grand jour les querelles du chef politique de l'Amirauté, M. Churchill, et de son principal technicien, lord Fisher, les organes coalisés de la clique Harmsworth, dirigée par lord Northcliffe, s'attaquaient avec autant de violence que de perfidie à lord Kitchener que la même clique se glorifiait, au début de la guerre, d'avoir porté au poste éminent et périlleux qu'il occupe.

C'est l'expert militaire du Times, le major Repington, qui est allé recueillir en France la preuve des graves déficiences de la petite armée britannique. Il paraît acquis que les chefs du parti tory étaient mieux renseignés que les ministres sur les lacunes de l'organisation militaire.

En dépit des assauts de la bande Harmsworth, le prestige de lord Kitchener ne semble pas diminué aux yeux de la nation. Mais la faiblesse des chefs de l'Etat n'en paraît que plus lamentable et plus démolissante.

Comme le faisait observer fort justement l'un des journaux les plus sobres et les plus solides de Londres, la Westminster Gazette, généralement favorable au ministère Asquith, les ministres avaient le strict devoir de défendre leur collègue et de mettre fin à la scandaleuse campagne menée contre le chef suprême de l'armée avec la complicité d'officiers en retraite et peut-être même en activité de service.

De deux choses l'une; ou lord Kitchener a fait preuve de l'incapacité dénoncée par le Times et le Mail, et sa place n'est plus au ministère; ou ces accusations sont fausses, et les calomnieux devraient subir un châtiment exemplaire.

Or que fait M. Asquith? Il garde lord Kitchener à son poste; mais loin de faire punir ses détracteurs, il fait alliance avec eux et leur livre accès aux sources mêmes de l'autorité civile et militaire du Royaume.

Les manifestations puérides de la foule et des financiers de la Bourse ne font que souligner davantage la pitoyable faiblesse de l'autorité. Que peut faire à lord Northcliffe et à ses complices la destruction des numéros du Mail et du Times? C'est autant de gagné sur le tirage.

L'attitude de M. Asquith à l'endroit de l'Amirauté n'est pas moins étrange. Là le conflit a surgi entre le chef politique, M. Churchill, et le technicien, lord Fisher. Le Morning Post, organe des torys orthodoxes, tire à boulets rouges sur le ministère. Que fait le premier-ministre? Il humilie son collègue aux yeux du monde entier en le reléguant au poste le plus insignifiant du ministère; et il laisse partir lord Fisher afin de satisfaire aux exigences du parti tory qui réclame le portefeuille de la marine pour son ancien leader, M. Balfour.

Ici encore, il n'y avait que deux alternatives honorables. Les attaques dirigées contre M. Churchill étaient bien ou mal fondées. Si elles étaient fausses, M. Asquith devait garder M. Churchill à son poste; si elles étaient justes, il n'y a plus de place au ministère pour M. Churchill; et M. Asquith devait garder lord Fisher au commandement suprême, soit en l'appelant au ministère, soit en lui donnant un chef politique en plein accord avec lui.

Les mêmes étranges contradictions, la même faiblesse louvoyante, se manifestèrent dans plusieurs des remaniements opérés. Les plus flagrantes sont le renvoi de lord Haldane et l'admission scandaleuse de sir Edward Carson dans le ministère.

De l'aveu de tous, l'ex-Chancelier est l'un des hommes les plus remarquables de la politique anglaise. Il a non-seulement rebasé, par son érudition, sa haute culture et sa science juridique, le prestige et l'autorité de la Chambre des Lords et du Comité judiciaire du Conseil Privé; il a été, au témoignage des experts, le ministre de la guerre le plus effectif que l'Angleterre ait eu depuis sa lamentable équipée en Afrique-Sud.

Parce que cet homme éminent a eu l'heur ou le malheur de faire de longues et fructueuses études en Allemagne, qu'il y a contracté de nobles amitiés, qu'il a tout fait pour éloigner la rupture entre les deux pays, sans manquer un seul instant à son devoir patriotique, son chef et ses collègues le sacrifient aux passions aveugles du moment.

Cette basse concession au faux patriotisme apparaît plus lâche et plus odieuse par le contraste entre la sortie de lord Haldane et l'entrée de sir Edward Carson dans le gouvernement "national".

Sir Edward Carson a organisé systématiquement la révolte à main armée contre le roi, le parlement et la constitution de son pays. Il a introduit dans le Royaume des armes et des munitions, vraisemblablement achetées en partie à l'Allemagne; il a organisé une bande de révolutionnaires et, dès lors durant, il les a passés en revue, les exhortant à se préparer à faire feu sur leurs compatriotes d'Irlande et sur les trou-

pes royales. Au moment de la guerre il entretenait en Allemagne des relations infiniment plus louches que les liens d'amitié qui unissent lord Haldane à ses anciens condisciples d'université. La guerre commencée, après que partis et factions eurent proclamé la trêve afin d'assurer l'unité morale du Royaume, après que les Nationalistes du Sud, ces "auteurs de sédition", eurent donné au gouvernement l'assurance qu'ils garderaient la paix en Irlande, sir Edward Carson refusa de livrer les armes des Covenantaires de l'Ulster pour aider l'Angleterre à soutenir le choc des "hordes teutonnes" dont les jingos et les loyalistes parlent avec une indignation si constante.

C'est du reste un personnage fort intéressant que sir Edward Carson. J'ai eu la bonne fortune de causer longuement avec lui, l'été dernier. "Comment se fait-il que vous n'êtes pas en prison?" lui demandai-je avec plus de curiosité que de discrétion. "C'est la question que je me pose depuis six mois", me répondit-il avec le calme le plus parfait. "Demandez la réponse à M. Asquith", ajouta-t-il en esquissant un sourire très doux.

Et quelles fonctions remplira, dans le "gouvernement national", ce conspirateur audacieux qui a défié, des mois durant, l'autorité des lois de son pays et sapé l'ordre politique et social du Royaume? Il devient procureur-général; il reçoit l'autorité, le pouvoir et l'obligation de faire respecter les lois et de réprimer les abus et les crimes dont il s'est lui-même rendu coupable avec une scandaleuse impunité.

Si le ministère se décide à sévir contre les ouvriers récalcitrants des ateliers où se fabriquent les munitions de guerre, voilà-on d'ici l'autorité morale du représentant de la Couronne à qui l'accusé pourra jeter à la face ses paroles vengeresses: "Si je suis coupable du crime de lèse-patrie, si je compromets le salut de l'armée, si j'aide les ennemis de mon pays, avez-vous bien le droit de m'accuser, vous, fomentateur de sédition et de guerre civile? Vous m'accusez de ne pas fournir à nos soldats toutes les armes et les munitions dont ils ont besoin pour se défendre contre les Allemands; mais vous-même, Monsieur le procureur du Roi, il y a huit mois à peine, vous refuziez de livrer au gouvernement dont vous êtes maintenant l'un des membres salariés, les armes que vous avez achetées des ennemis de l'Empire pour tirer sur les soldats du Roi!"

En vérité, le principal organe du parti libéral, le Daily Chronicle, n'exagère nullement lorsqu'il écrit: "La nomination de Carson au poste de procureur-général apparaît comme un scandale aux yeux de millions de citoyens respectueux des lois."

Le plus brillant des publicistes anglais, M. Garvin, directeur de la Pall Mall Gazette, écrivait, dès le début de la crise ministérielle: "Un ministère national est sur le point de se former... La reconstruction ne doit avoir que deux objets en vue: d'abord, une plus grande efficacité d'action; ensuite, l'union et la confiance nationales."

Il est douteux que le ministère de coalition qui vient de naître réponde à ce double objet et obtienne l'un ou l'autre de ces deux résultats, pourtant nécessaires.

Même si l'on écarte les sinistres rumeurs de malversations et d'influences d'argent, que M. Lloyd George a cru utile de démentir en plein parlement, le nouvel exécutif a beaucoup à faire et pas une erreur à commettre s'il veut mériter son titre de gouvernement national. Il lui faut tout d'abord faire oublier les intrigues méprisables qui ont précédé et accompagné sa formation; puis raffermir l'autorité des chefs civils et militaires de la nation qu'il a laissés saper; et enfin rétablir le prestige de l'Angleterre, fortement ébranlé par l'apathie de son peuple, l'incivisme de ses classes laborieuses et l'égoïsme sectaire de ses politiques, plus encore que par la faiblesse de son armée et l'échec de sa flotte aux Dardanelles.

Dans cette situation peu brillante, on découvre cependant deux points lumineux: le prestige grandissant de Lloyd George et l'attitude admirable de John Redmond et du parti nationaliste.

Nous en parlerons demain.

Henri BOURASSA.

L'ITALIE DANS L'ADRIATIQUE

On prête à l'Italie l'intention de fermer le détroit d'Orante en prenant Brindisi et Tarente comme bases. Elle emploie déjà, disent les dépêches de ce matin, une partie de sa flotte au blocus de Pola, Trieste, Fiume et des autres ports qui commandent le nord de l'Adriatique, où les escadres autrichiennes se tiennent à l'abri des forts et des champs de mines sous-marines. Des mesures ont été prises également pour assurer la clôture hermétique des ports de l'Albanie contre tout commerce de contrebande pour le compte de l'intendance autrichienne.

Jusqu'à tout récemment, la flotte austro-hongroise était constituée surtout en vue de la défense des côtes; mais le caractère des constructions navales a été complètement révolutionné depuis quelques années, et au lieu de navires côtiers, les Autrichiens ont mis en ligne de puissants unités du type le plus récent. Dans les cercles maritimes, on admet que si les Italiens peuvent établir un blocus efficace, la monarchie dualiste sera impuissante à empêcher un débarquement de troupes ennemies en Dalmatie.

L'Italie a été l'un des premiers pays à entrer dans la course aux armements navals. Sa marine, formée des escadres sarde, toscane et napolitaine, a pris part à la guerre de 1866, et les conditions au milieu desquelles l'unité italienne a été réalisée, jointes à la nécessité évidente d'une forte marine pour un pays dont le littoral est aussi développé, a engagé la nation à consacrer les plus grands sacrifices dans cette direction. Il n'est donc pas sans intérêt de prendre une idée de la valeur de la flotte de l'Italie et de la comparer à celle de sa voisine et rivale dans l'Adriatique, l'Autriche.

Les forces en présence

Voici un tableau qui donne les principaux éléments de cette comparaison, au 1er juillet 1915 :

Table comparing Italian and Austro-Hungarian naval forces. Columns: Nature des navires, Construits, En constr., Nombre. Rows: Dreadnoughts, Pre-Dreadnoughts, Croiseurs cuirassés, Croiseurs protégés, Contre-torpilleurs, Sous-marins, Torpilleurs, Totaux.

AUTRICHE-HONGRIE

Table with 3 columns: Nature des navires, Construits, En constr., Nombre. Rows: Dreadnoughts, Pre-Dreadnoughts, Croiseurs cuirassés, Croiseurs protégés, Contre-torpilleurs, Sous-marins, Torpilleurs, Totaux.

L'Italie a donc 149 bâtiments construits, contre 85 à l'Autriche, d'un déplacement global de 285,000 tonnes, contre 221,000; et en construction, au 1er juillet 1915, en Italie, 37 navires déplaçant 207,000 tonnes, contre en Autriche, 36 navires, déplaçant 32,000 tonnes.

L'avantage est donc nettement du côté italien. A ne considérer que les grands navires de combat, les dreadnoughts italiens en service sont des bâtiments de 22,000 tonnes, à l'exception du Dante-Alighieri, en cinq tourelles axiales; ghieri, qui n'en déplace que 19,000. Tous portent 13 canons de 30 centimètres à l'étage supérieur, devant et derrière, renfermant 2 pièces; trois à l'étage inférieur renfermant 3 pièces. Il est très vraisemblable que depuis l'ouverture des hostilités 3 nouveaux dreadnoughts sont entrés en service, ce qui doit porter à 6 le nombre des grosses unités de combat tout à fait modernes, prêtes à combattre. On remarquera cependant que le calibre maximum des canons est de 30 cm., mais il en est de même du côté autrichien.

Les dreadnoughts de la flotte autrichienne déplaçant 20,300 tonnes et portant comme grosse artillerie 12 canons de 30 centimètres. Ils sont donc respectivement moins puissants et, d'ailleurs aussi, moins rapides que les derniers cuirassés italiens. Le dernier des cuirassés autrichiens du nouveau programme, le Szent-Istven, n'est sans doute pas actuellement en état d'aller au feu; mais même si nous en faisons état, nous trouvons finalement que l'Italie aligne aujourd'hui 6 cuirassés modernes, contre 4; 8 cuirassés anciens contre 6; pour les unités de rang inférieur, la proportion reste sensiblement la même. Il n'est donc pas douteux que la marine italienne possède une supériorité incontestable sur sa rivale.

Le personnel de la flotte italienne se monte à 40,000 hommes, celui de la flotte autrichienne à 23,000 hommes. Le commandant en chef de la flotte italienne est le duc des Abruzzes. Il a adopté un nouveau système pour la composition de sa flotte, qui, au lieu d'être divisée en escadres commandées chacune par un vice-amiral, est unie sous un commandement suprême comprenant sept divisions dont chacune a

à sa tête un vice-amiral. Cette organisation offre l'avantage d'une cohésion assurée, pour une flotte opérant contre un ennemi unique dans la zone bien délimitée qu'est l'Adriatique.

Le vaisseau de combat Regina Margherita, 13,436 tonnes, 4 canons de 12 pouces et six de 9 pouces 7, porte le pavillon de l'amiral commandant en chef, le duc des Abruzzes. Les commandants divisionnaires sont les vice-amiraux Corsi, Cutinelli, Pissardi, Bellent, Filomarino, Patris et Rifari.

Le personnel de la marine en service actif, en comptant celui des chantiers maritimes et les troupes de débarquement, est de plus de 3,000 officiers et 75,000 hommes. Il se répartit comme suit: état-major général, ingénieurs de marine, corps sanitaire, intendance et équipages. La direction de la marine est aux mains du ministre de la Marine, assisté d'un état-major permanent qui centralise l'administration.

L'Italie et l'Albanie

Même si l'Italie devait s'abstenir d'opérations actives sur terre du côté de la Serbie et du Monténégro, pour prendre à revers les défenses du littoral dalmate, la maîtrise de l'Adriatique lui serait encore nécessaire pour maintenir sa situation en Albanie où les insurgés deviennent chaque jour plus menaçants. Les agents autrichiens parcourent le pays en tous sens et recrutent continuellement des hommes, en leur payant \$5 par mois et en leur promettant un large butin à leur entrée dans les villes serbes. Des quantités considérables de fusils et de cartouches sont entrées en Albanie, en contrebande, depuis un mois.

Le nombre des insurgés recrutés jusqu'à présent s'élève à 30,000, divisés en bandes qui sont commandées par des officiers turcs et serbes d'origine autrichienne. Le plan des Autrichiens consiste à faire envahir par les insurgés albanais la Serbie et le Monténégro simultanément avec une invasion autrichienne de la Serbie par le nord. Les dernières attaques des insurgés leur ont démontré qu'elles sont d'avance vouées à l'échec, tant que l'armée serbe, n'étant pas sérieusement menacée par une invasion autrichienne, a les mains libres. Ainsi l'action des insurgés est subordonnée à une offensive autrichienne contre la Serbie. Cette offensive n'ayant pas de chance d'avoir lieu, les Autrichiens en seront pour leurs frais en Albanie.

En attendant, les insurgés ne peuvent rester inactifs et se tournent contre les représentants de l'influence italienne, avant de s'attaquer à l'Italie elle-même. Ils concentrent leurs forces pour s'emparer de Durazzo; mais leur nombre écrasant en comparaison de l'héroïque garnison d'Essad pacha, est contrebalancé par l'artillerie formidable dont la forteresse est pourvue, grâce à l'aide de l'Italie.

Les insurgés viennent de tuer le gouverneur de Bogradetsi, Edhen bey, serbophile, au moment où il se rendait en Serbie pour y demander du renfort. L'anarchie la plus complète règne dans toute l'Albanie. De nombreuses familles albanaises passibles, dit un correspondant des journaux, sollicitent journellement les autorités serbes et grecques de leur permettre de passer dans leurs frontières. On prévoit que bientôt la situation sera devenue intenable et que l'Italie sera forcée d'intervenir directement pour conserver Valona.

Uldéric TREMBLAY.

UNE NOUVELLE REVANCHE

Les députés des villes de l'Ouest demandaient hier à M. Borden et à la terre une partie des sans-travail de l'Ouest et d'adopter une politique d'immigration qui limite le nombre des immigrants et en assure un meilleur choix.

Ce sont des revendications familières à nos lecteurs. Depuis dix ans déjà nos amis, par la parole et par la plume, ont mis le Canada en garde contre son absurde politique d'immigration. Si on les avait écoutés, on ne serait probablement pas en face de cette question des sans-travail qui préoccupe tous les citoyens capables de réflexion. Mais quel crédit pouvait-on faire à de pareils "cerveaux brûlés"; à de semblables "têtes chaudes"?

Le problème créé et posé par notre folle imprévoyance, il importe tout de même de le résoudre dans la mesure du possible. Dès le 7 octobre 1914, alors que les "loyalistes" ne songeaient qu'à le faire pendre, ou à peu près, le directeur du Devoir suggérait aux gouvernements d'Ottawa et des provinces et aux autorités municipales d'adopter tout un ensemble de mesures destinées à parer à cette crise. Il leur suggérait entre autres d'installer les sans-travail sur les terres publiques, en expropriant temporairement s'il le fallait certaines grandes compagnies, d'organiser la culture des terrains vacants des banlieues, de façon à utiliser des catégories diverses de sans-travail, tout en augmentant la production agricole. Et comme beaucoup n'ont même pas ce qu'il faut pour s'installer et pour commencer une exploitation, il ajoutait, s'adressant particulièrement aux ministres fédéraux: "Qu'ils pourvoient, sans délai, à l'équipement de cette armée; matériaux de construction et machines aratoires made in Canada, chevaux, araires de semence, etc... Ils ont-ils en outre (il venait de montrer les avantages divers de la poli-

A LA SOCIÉTÉ ROYALE

"La bonne entente est nécessaire au progrès du pays", disent deux Anglais.

Ottawa, 26. — Le déjeuner des membres de la Société Royale, au Câteau Laurier cet après-midi a donné lieu à quelques discours dans la même note que ceux dont le "Devoir" parlait hier.

Après la santé au roi, Sir A. B. Routhier, le président-général a proposé la santé aux alliés qui a été accueillie avec enthousiasme.

Sir A. B. Routhier, Mgr Bruchési, ont parlé en français. Sir Edmund Walker, l'hon. M. Lemieux et le Dean Raymond de la Nouvelle-Ecosse ont parlé en anglais. Mgr Bruchési, Sir A. B. Routhier et l'hon. M. Lemieux ont insisté sur le respect des droits de tous qui s'impose plus que jamais au moment où les puissances que nous admirons appellent aux armes au nom du respect des traités. Sir Edmund Walker et le Dean Raymond reconnaissent que la bonne entente est nécessaire au progrès du pays.

Le travail des sections a continué. On demandera au gouvernement d'acheter le modèle du nouvel observatoire de la Colombie Anglaise actuellement exhibée à San Francisco.

M. Rodolphe Lemieux a proposé de changer la date des réunions de mai à octobre. Mai est un mois très occupé pour les professeurs, dont plusieurs font partie de la société. La décision de la société a été remise à demain.

La section française, hier, M. Victor Morin a lu une étude très élaborée sur les médailles décernées aux Indiens.

Les Indiens ont toujours été de grands enfants à qui les couteurs voyantes, les rubans et les hochets causaient un plaisir extrême. Ils appartaient aux traiteurs les fourrures les plus précieuses en échange de quelques grains de verroterie, mais lorsqu'ils devinrent plus exigeants et demandèrent des fusils, on leur fit payer en fourrures empilées les unes sur les autres jusqu'à la hauteur du canon.

Quelques traiteurs ayant offert des pièces de monnaie, ils les acceptèrent avec plaisir, mais pour s'en faire des ornements, en les perçant pour se les suspendre aux oreilles ou autour du cou. Avant qu'ils eussent pu en faire quelques-unes de médailles de Louis XIV reproduisant son effigie, celle du Dauphin et des trois fils de ce dernier, ils en devinrent très avides, car c'était pour eux un talisman en même

temps qu'une grande marque d'honneur que de porter sur leur poitrine le portrait de toute la famille royale.

L'auteur fait ensuite la revue des diverses médailles décernées sous le régime français. Il fait voir la rivalité qui existait entre la colonie de la Nouvelle-France et les colonies anglaises de la Virginie de New-York et de la Nouvelle-Angleterre, les efforts des deux peuples rivaux pour s'assurer l'amitié des Indiens en leur passant au cou des médailles qui captaient leur allégeance... pour aussi longtemps, du moins, qu'ils ne la trouvaient pas contre une médaille ennemie et une bouteille de whisky en retour.

L'auteur passe en revue les diverses pièces frappées par les souverains anglais depuis Charles II en 1683 jusqu'à Victoria, de celles de Philippe V d'Espagne jusqu'à Carlos III, et de celles des Etats-Unis d'Amérique depuis la guerre d'indépendance jusqu'à nos jours, et il rappelle les événements historiques qui ont motivé l'émission de ces médailles aux chefs des tribus indiennes.

Exhibant en même temps quelques-unes des pièces les plus intéressantes de cette nomenclature, M. Morin rappelle le souvenir des Garakonthe, des Tégamisorens, des Kondionk, des Pontiac, des Tecumseh et autres sauvages illustres dont la diplomatie consommée, l'art oratoire et la valeur guerrière étaient dignes des fondateurs d'empire que furent Champlain, Maisonneuve, La Vérandière, La Salle, et le zèle ardent des apôtres-martyrs Vire, Brebeuf, Lalemant, Jogues, Bressani et de tant d'autres dont les travaux ont formé cette épopée séculaire connue sous le nom modeste d'"Histoire du Canada".

Et M. Morin conclut en disant: "Lorsque nous rencontrons aujourd'hui quelques-uns des rares descendants de ces anciens rois de la forêt, dont les muscles altiers semblaient gémir sous la contrainte des habits européens, saluons-les avec respect, comme on saluait jadis les gladiateurs qui allaient mourir, on songeant que leurs pères possédaient autrefois cette terre où nous vivons, et que dans cent ans peut-être ils n'existeront plus que par le "souvenir"."

Ce soir, les membres de la section française ont été les hôtes de sir Wilfrid Laurier.

J. D.

Mais ces soldats savent que c'est presque un meurtre, pour une nation, de demander à des hommes, quel que soit leur courage, de faire face à un ennemi armé de canons et de gros canons et d'excellentes munitions, à moins qu'eux aussi aient également des munitions de guerre excellentes et en quantité suffisante. Dans le cas actuel, il ne peut y avoir qu'une idée chez nos soldats; c'est que, d'une manière ou de l'autre, la nation ne sait pas la vérité et ne comprend pas et n'est pas derrière eux; car connaissant leur pays comme ils le connaissent, ils ne doutent pas un instant que si l'Allemagne peut produire ses munitions, la Grande-Bretagne le peut aussi, si elle le veut."

A un autre endroit de sa lettre, l'évêque de Prétoria revient sur "le nombre insuffisant de grosse artillerie et de puissants obus explosifs ainsi que d'autres munitions de guerre dont l'emploi est permis". Il parle en termes sévères de l'emploi de gaz sur les champs de bataille et s'écrie: "Parler de représailles au moyen de l'emploi de gaz stupéfiant, (nous entendons peut-être bientôt parler de l'empoisonnement des puits) n'est qu'une autre méthode de chloroformer l'opinion publique et de l'empêcher de saisir la vraie question" — le besoin immédiat de puissants explosifs en quantité illimitée. Il insiste derechef sur le fait que "les soldats anglais, dans les Flandres, sentent que la nation ne les appuie pas comme elle le pourrait et le devrait. Tel est le sentiment, d'un bout à l'autre de notre armée dans les Flandres et en France", dit-il.

Que le "War Office" ne soit pas encore parvenu à donner à ses armées toutes les munitions qu'il leur faut pour venir à bout des Allemands, cela semble évident. La faute en est, certes, à l'incurie ou au manque de capacité de hauts fonctionnaires. Elle est davantage celle des artisans anglais qui, au dire de Lloyd-George, du contre-amiral Tudor, de sir John Jellicoe et de bien d'autres, travaillent à peine autant qu'avant la guerre, bien que la nation ait besoin de tous ses ouvriers pour augmenter la production des explosifs anglais.

Aussi comprend-on ce sentiment que l'évêque de Prétoria dit avoir constaté dans les armées anglaises des Flandres, "le sentiment que la nation ne les appuie pas comme elle le devrait. Nos soldats ont du courage, ils font leur possible, ils meurent gaiement", dit-il. "Et la nation compte sur cet esprit... Mais il ne suffira pas à gagner la guerre".

L'auteur de cette lettre a raison. Il faut d'abord que les artisans anglais évitent la buvette et activent la production des munitions de guerre, s'ils veulent que le soldat anglais dans les tranchées sente derrière lui la nation entière, force invincible qui fait du pioupiou français le héros que l'on sait, et dont la mort n'est pas inutile à sa patrie.

Georges PELLETIER.

Après avoir passé un mois dans le nord de la France et dans les Flandres, ce dignitaire ecclésiastique, à maintes reprises, affirme dans sa lettre que "la nation anglaise ne s'aperçoit pas de la situation qu'elle se fait, ne s'est pas occupée de fournir à ses soldats ce qu'il leur faut". Ces troupes anglaises valent ceux de l'ennemi, dit-il.

LETTRES AU "DEVOIR"

UNE VOIX DU NORD

Le "Devoir", Montréal, P.Q. Monsieur le Directeur,

Dans les colonnes de votre journal, en date du 15 de ce mois, je vois que, pour la seconde fois, vous implorerez la charité publique en faveur de plusieurs colons de la région.

En toute justice pour nous, veuillez donc avoir l'obligeance de faire connaître également au public le nom des paroisses, où les colons en sont rendus à une aussi extrême nécessité.

Je vous prie de bien vouloir reproduire cette lettre dans votre journal pour rendre justice et donner satisfaction à tous les citoyens habitant ce coin-ci du pays.

Vous priant d'agréer mes remerciements anticipés pour votre obligeance.

Je me soucieris, Votre tout dévoué, Joseph LAFONTAINE,

Ferme Neuve, P.Q., 19 mai 1915.

NOTE.—Informations prises, les demandes de secours sont venues de plusieurs paroisses. Cela n'implique aucun discrédit sur la région.

VOIX DE L'OUEST

S.-Victor, Mulrany, P.O. Sask., 17-5-15 Monsieur le Rédacteur,

Votre journal du vingt avril retraçait fidèlement la lettre que quelques jours auparavant j'avais l'honneur de lui écrire, ce dont je lui suis reconnaissant.

Sur l'avis de plusieurs personnes, qui, malheureusement, ne connaissent pas suffisamment votre journal, j'avais écrit la même lettre, ou à peu près, à une des soi-disant grandes feuilles de Montréal, sous prétexte, me disait-on, que ce journal était plus populaire, mais cette lettre a dû prendre le chemin du panier, car je crois bien qu'elle n'a jamais paru sur cette feuille; inutile de se demander pourquoi; cependant ce n'est pas sans raison, nous devons le croire.

La liberté d'action rencontre des obstacles même chez le journaliste, ou le voit bien. Du reste, il y a des liens partout, même dans les villes quelconques. J'ai vu dans les vieux pays des mamans qui, pour apaiser l'esprit turbulent de grands enfants, les attachent au pied du lit avec un brin de laine; et malheur à celui qui oserait en l'absence ou la maladie de briser ce lien, pourtant bien fragile, car les suites, oh!!!

Dans bien des classes de la société, le fameux brin de laine, nous le rencontrons encore, il ne serait pas difficile à rompre sans doute, mais pour en arriver là, il faut un assez forte dose d'énergie, car on le sait, encore une fois, malheur à celui qui oserait en l'absence ou la maladie de briser ce lien, pourtant bien fragile, car les suites, oh!!!

Dans tous les cas, que le journal en question, si toutefois il est question de lui, n'ait pas publié ma lettre, subit publiquement, même si elle n'est pas publiée, n'est pas indifférent, puisant par l'organe de votre journal j'ai atteint mon but, qui était d'éclairer certains individus sur la véritable situation du fermier dans l'Ouest canadien.

En résumé, sir Robert Borden a laissé entendre que le gouvernement n'a pas d'argent pour les besoins intérieurs du pays. Nous allons dépenser 300 millions cette année, dit le premier ministre, et il faudra probablement augmenter encore le chiffre de nos effectifs militaires. Vous voyez qu'il nous est difficile d'entreprendre des travaux publics en ce moment.

Le groupe de l'Alliance Française de Montréal, composé de Canadiens-Français, de Français et d'amis de la France, réuni, ce soir, pour entendre la conférence du député Maurice Damour, et encore sous le coup de la profonde et douce émotion que le conférencier lui a procurée en rappelant éloquemment le rôle glorieux et pacifique de la France, adresse respectueusement à l'éminent président de la République l'expression du filial attachement des Canadiens qui sont heureux d'offrir fraternellement la vie de leurs jours pour la cause de la France et de la civilisation et qui se souviennent toujours,

Gonzalve DESAULNIERS, Président Alliance Française, Montréal.

La réunion a pris fin vers dix heures.

Ernest BILODEAU.

ALLIANCE FRANÇAISE

LE ROLE DE LA FRANCE

M. MAURICE DAMOURS, DEPUTE, FRANCAIS, RAPPELLE LE ROLE PACIFIQUE DE SON PAYS DEPUIS 40 ANS. — UN MESSAGE AU PRESIDENT POINCARÉ.

L'Alliance Française a clôturé brillamment, hier soir, la série de ses conférences d'hiver. Devant l'auditoire nombreux et apprécié que l'on est accoutumé de rencontrer au Ritz en pareille occurrence, M. Maurice Damour, député des Landes à la Chambre des Députés, a dessiné en coups de pinceau sobres et précis, le rôle pacifique et accommodant que la France n'a pas cessé de remplir depuis plus de quarante ans sur la scène du monde, et particulièrement l'attitude conciliante dont elle ne s'est jamais départie dans ses rapports avec l'Allemagne.

Naturellement, l'orgueilleuse Allemagne répondait à ces amabilités exagérées par des rappels de 70 et des allusions pleines de tact à la poudre sèche et au sabre aiguisé. Mais la France, malgré tout, ne pouvait pas croire à la guerre, et même ceux qui le médient étaient, au fond, imprudent. On sait s'ils furent amèrement déçus.

Depuis la démission de Bismarck, on a vu un esprit nouveau et dangereux imprégner peu à peu la vie nationale allemande; après le premier vote adopté au Reichstag en faveur de la marine, et la phrase célèbre de Guillaume II: "Notre avenir est sur la mer", on voit grandir et s'affirmer de cent façons la suprématie de l'élément prussien et militaire.

Vivement applaudi, M. Damour fait ensuite défiler sur l'écran des projections lumineuses qui sont d'authentiques documents de la dévastation dont les modernes Vandales ont voulu entourer leur marche au combat. On a ainsi assisté littéralement au bombardement inique et à l'incendie de la Cathédrale de Reims, des belles Halles d'Ypres, et de la Bibliothèque de Louvain, spectacles navrants dont la vue serre le cœur de douleur et de regrets impuissants. Et que dire des quelques dizaines de malheureux citoyens d'Aerschold, vieillards, femmes et enfants, étendus morts dans un champ comme les trophées d'un chasseur, et que la photographie nous montre en une indélébile proximité? On a frémi à ce macabre témoignage, et c'est avec une sorte de soulagement que l'on a vu revenir sur la toile les pauvres églises mutilées et les villages en décombres qui nous paraissent au-dessus d'une insupportable tristesse.

M. Gonzalve Desaulniers a interpellé avec a-propos les sentiments émus et reconnaissants de l'auditoire. M. Desaulniers a fait acclamer par l'auditoire le message suivant à l'adresse de M. Raymond Poincaré, président de la République Française:

"Le groupe de l'Alliance Française de Montréal, composé de Canadiens-Français, de Français et d'amis de la France, réuni, ce soir, pour entendre la conférence du député Maurice Damour, et encore sous le coup de la profonde et douce émotion que le conférencier lui a procurée en rappelant éloquemment le rôle glorieux et pacifique de la France, adresse respectueusement à l'éminent président de la République l'expression du filial attachement des Canadiens qui sont heureux d'offrir fraternellement la vie de leurs jours pour la cause de la France et de la civilisation et qui se souviennent toujours,

GUY VANIER, B.A. LL. L. AVOCAT, 97, rue Saint-Jacques, — Bureau 74. Tél. Main 2632.

NOTAIRES BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

TEL. ST-LOUIS 504.

A.-H. Barrette, NOTAIRE, 70 rue Rachel Est, Montréal.

R. LALANNE, notaire, 21 Saint-Jacques, Tél. Main 3428.

PRIME J. MARSA, notaire, 3294 rue Amherst, coin Demoulin, Tél. Est 301. Tous les divers montants d'argent à prêter.

CONFERENCE DE M. J. DEMERS

LE DEPUTE DE S.-JEAN CHEZ LES JEUNES LIBERAUX.

M. Joseph Demers, député de S.-Jean-Iberville aux Communes a donné une conférence, hier soir, aux membres de l'Association de la Jeunesse Libérale. Il a comparé la prospérité qui a régné au pays sous l'administration Laurier avec le marasme actuel, qu'il attribue aux méthodes défectueuses des conservateurs. L'idéal libéral affirme M. Demers, est de protéger toutes les classes de la société, tandis que les conservateurs ne pensent qu'à certaines classes privilégiées.

Après une illusion aux députés pseudo-nationalistes qui ont renié leurs promesses les plus solennelles, il passe à l'organisation des contingents et déclare que la moitié au moins de la somme de cinquante millions a été volée ou gaspillée; ces vols et ce coulage, dit M. Demers, devront maintenant être comblés par les taxes vexatoires et injustes que le gouvernement a imposées à la dernière session. L'orateur ajoute qu'il croit que M. Borden craint le résultat des élections et qu'il les éloignera jusqu'à l'année prochaine.

Le peuple comprend sa faute, conclut M. Demers en terminant et bientôt Sir Wilfrid Laurier reviendra au pouvoir.

M. C. Aug. Bertrand, Oscar Gladu, Robert Larivière et Emile Massicotte ont également pris la parole.

Le volume a été publié par les soins du "Comité permanent des congrès de l'enseignement secondaire". Le secrétaire de ce comité, l'abbé Emile Charrier, 185 Saint-Denis, Montréal, se chargera volontiers de transmettre à qui de droit les commandes qu'on lui fera parvenir.

Le Congrès de 1914, doivent adresser leur commande.

Le volume a été publié par les soins du "Comité permanent des congrès de l'enseignement secondaire". Le secrétaire de ce comité, l'abbé Emile Charrier, 185 Saint-Denis, Montréal, se chargera volontiers de transmettre à qui de droit les commandes qu'on lui fera parvenir.

Le volume est en vente aux bureaux de l'Action Sociale, 103, rue Sainte-Anne, Québec, au prix de 75 sous. On devra y ajouter dix sous pour frais d'expédition par la poste.

C'est à l'Action Sociale que MM. les professeurs, qui tiendront sûrs doute à se procurer ces Actes

NOCES D'OR DE L'UNION S.-JOSEPH (De notre correspondant.)

Québec, 27. — L'Union S.-Joseph de S.-Sauveur célébrera dimanche prochain, ses noces d'or. La célébration du jubilé occupera lieu de grand ordre. Dans la soirée aura lieu un banquet auquel assisteront M. Tom-Chase Casgrain et Sir Wilfrid Laurier qui répondront tous deux à la santé du Canada.

Le Congrès de 1914, doivent adresser leur commande.

Le volume a été publié par les soins du "Comité permanent des congrès de l'enseignement secondaire". Le secrétaire de ce comité, l'abbé Emile Charrier, 185 Saint-Denis, Montréal, se chargera volontiers de transmettre à qui de droit les commandes qu'on lui fera parvenir.

Le volume est en vente aux bureaux de l'Action Sociale, 103, rue Sainte-Anne, Québec, au prix de 75 sous. On devra y ajouter dix sous pour frais d'expédition par la poste.

C'est à l'Action Sociale que MM. les professeurs, qui tiendront sûrs doute à se procurer ces Actes

MARBRES

POUR CADEAUX DE MARIEE

Nos galeries à notre magasin de gros, 84 et 86 rue S.-Pierre, sont une révélation pour les visiteurs.

L'assortiment comprend une quantité considérable de sujets classiques et de fantaisie, madones sur bases, bustes sur socles, statues en pied, blanches ou en couleur, etc.

Grand choix de colonnes blanches ou vertes. Prix très modérés.

LES VISITEURS SONT LES BIENVENUS

La Cie BRODEUR LIMITEE 84 et 86 RUE S.-PIERRE

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

EMILE BEAUCHAMP AVOCAT

a transporté ses bureaux AU NO 97 S.-JACQUES

Chambres A-1-2.

Boîte Postale 356. — Adresse télégraphique, "EMILE BEAUCHAMP".

Tél. Main 1250-1251. Codes : Liebers, West. Un.

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR

Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

MAURICE DUGAS, avocat L.L.L., 30 S.-Jacques, Chambre 44. Tél. Main 7691. Résidence, 2466 avenue du Parc, Rockland 2459.

LAMOthe, GADBOIS & NANTEL, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J. C. Lamothe LL. D., C.R., Emilien Gadbois, LL.L., J. Maréchal Nantel, B.C.L.

ROMUALD ROY AVOCAT

83, Craig Ouest. — Chambre 525

Tél. Main 966. MONTREAL.

Résidence : 1921, AVENUE DU PARC

Tél. S.-Louis 4207

HERVE ROCH, B. A., L.L.L. AVOCAT

64, RUE S.-GABRIEL, Bureaux 17, 18 et 19. Tél. Main 3264

Société légale BAILL & ROCH

CAMILLE TESSIER AVOCAT ET PROCUREUR

97 St-Jacques, Ch. 34. MONTREAL. MAIN 5728. ROCKLAND 931.

Résidence : Est 5973.

ANATOLE VANIER, B.A. LL.B. AVOCAT

Tél. Main 213. — Bureau 53, 97 rue Saint-Jacques.

Résidence : 180 Jeanne-Mance, Tél. Est 5973.

GUY VANIER, B.A. LL. L. AVOCAT

97, rue Saint-Jacques, — Bureau 74. Tél. Main 2632.

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

TEL. ST-LOUIS 504.

A.-H. Barrette, NOTAIRE, 70 rue Rachel Est, Montréal.

R. LALANNE, notaire, 21 Saint-Jacques, Tél. Main 3428.

PRIME J. MARSA, notaire, 3294 rue Amherst, coin Demoulin, Tél. Est 301. Tous les divers montants d'argent à prêter.

CONFERENCE DE M. J. DEMERS

LE DEPUTE DE S.-JEAN CHEZ LES JEUNES LIBERAUX.

M. Joseph Demers, député de S.-Jean-Iberville aux Communes a donné une conférence, hier soir, aux membres de l'Association de la Jeunesse Libérale. Il a comparé la prospérité qui a régné au pays sous l'administration Laurier avec le marasme actuel, qu'il attribue aux méthodes défectueuses des conservateurs. L'idéal libéral affirme M. Demers, est de protéger toutes les classes de la société, tandis que les conservateurs ne pensent qu'à certaines classes privilégiées.

Après une illusion aux députés pseudo-nationalistes qui ont renié leurs promesses les plus solennelles, il passe à l'organisation des contingents et déclare que la moitié au moins de la somme de cinquante millions a été volée ou gaspillée; ces vols et ce coulage, dit M. Demers, devront maintenant être comblés par les taxes vexatoires et injustes que le gouvernement a imposées à la dernière session. L'orateur ajoute qu'il croit que M. Borden craint le résultat des élections et qu'il les éloignera jusqu'à l'année prochaine.

Le peuple comprend sa faute, conclut M. Demers en terminant et bientôt Sir Wilfrid Laurier reviendra au pouvoir.

M. C. Aug. Bertrand, Oscar Gladu, Robert Larivière et Emile Massicotte ont également pris la parole.

Le volume a été publié par les soins du "Comité permanent des congrès de l'enseignement secondaire". Le secrétaire de ce comité, l'abbé Emile Charrier, 185 Saint-Denis, Montréal, se chargera volontiers de transmettre à qui de droit les commandes qu'on lui fera parvenir.

Le volume est en vente aux bureaux de l'Action Sociale, 103, rue Sainte-Anne, Québec, au prix de 75 sous. On devra y ajouter dix sous pour frais d'expédition par la poste.

C'est à l'Action Sociale que MM. les professeurs, qui tiendront sûrs doute à se procurer ces Actes

NOCES D'OR DE L'UNION S.-JOSEPH (De notre correspondant.)

Québec, 27. — L'Union S.-Joseph de S.-Sauveur célébrera dimanche prochain, ses noces d'or. La célébration du jubilé occupera lieu de grand ordre. Dans la soirée aura lieu un banquet auquel assisteront M. Tom-Chase Casgrain et Sir Wilfrid Laurier qui répondront tous deux à la santé du Canada.

Le Congrès de 1914, doivent adresser leur commande.

Le volume a été publié par les soins du "Comité permanent des congrès de l'enseignement secondaire". Le secrétaire de ce comité, l'abbé Emile Charrier, 185 Saint-Denis, Montréal, se chargera volontiers de transmettre à qui de droit les commandes qu'on lui fera parvenir.

Le volume est en vente aux bureaux de l'Action Sociale, 103, rue Sainte-Anne, Québec, au prix de 75 sous. On devra y ajouter dix sous pour frais d'expédition par la poste.

C'est à l'Action Sociale que MM. les professeurs, qui tiendront sûrs doute à se procurer ces Actes

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Molers Barber College, 62D Boulevard St-Laurent, Montréal.

PHARMACIEN Elève en pharmacie, parlant les 2 langues et ayant un peu d'expérience. S'adresser à Lecours et Lanctôt, 306 Est, S.-Catherine.

À LOUER BUREAUX A LOUER. 71a rue St-Jacques, rez-de-chaussée et sous-sol, 5,000 pieds de pla. 1ers. aussi plusieurs bureaux et suite de bureaux aux étages supérieurs. S'adresser à Rodolphe Bedard, 55 rue St-François-Xavier.

BUREAU A LOUER POUR MEDECIN OU DENTISTE, place centrale, coin de rues, en face d'une église (ancien bureau de médecin). S'adresser à 3006 rue Saint-Laurent. Tél. Saint-Louis 4542.

MAISON A LOUER Dorchester Est, 408, près Saint-Hubert, 7 pièces meublées ou non, y compris piano et téléphone. No. Est 1375 121-6

RESIDENCE D'ETE A Beloeil, à louer pour la saison d'été, une maison de 9 appartements, toute meublée, comprenant lits, couvertures, etc., éclairée, chauffée, etc. Venez ou écrivez à C. Guertin, Beloeil, Qué.

A VENDRE Minnows vivants et grand assortiment d'articles de pêche, bon choix pour les amateurs, peintures et vernis pour chaloupes et yachts. S'ad. R. N. Sévigny, 510 rue S.-Jacques, M. 1624.

AUTOMOBILE A VENDRE Une Cadillac 1913, parfaite condition, chance exceptionnelle à prompt acheteur. Voyez-la immédiatement. S'adresser 460 Bloomfield.

AUTOMOBILE A VENDRE Une Abbott-Detroit et une Cadillac 1912, toutes deux comme neuves. Chance exceptionnelle. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 260 rue Visitation.

CADRES ET MIROIRS 200,000 pieds de mouture a cadres à vendre à bas prix ainsi qu'un grand choix de cadres et miroirs que nous avons achetés d'une grosse manufacture en liquidation. Le marchand qui désire en profiter recevra de nos échantillons de moulures gratuitement. Demandez-les. N'oubliez pas que nous sommes la seule maison à livrer promptement tout ce que vous aurez besoin et au plus bas prix qu'aucune maison en Canada, car nous n'avons pas de voyageurs et cela vous épargnera de l'argent. Le stock que nous avons est tout dans la dernière nouveauté. Chez la Cie Ls. Wisnaitner Fils Inc., manufacturiers de cadres et miroirs, gros et détail, 56 boulevard Saint-Laurent, Montréal.

A VENDRE OU A ECHANGER Pour un automobile. Yatch neuf, 35 pieds avec cabines, Engin 4 cylindres, 40 c. v., 15 milles à l'heure, aussi 2 yachts (runabout) de 27 pieds, de seconde main, à très bon marché, s'adresser à 489 S.-Antoine.

A ECHANGER Propriété de 9 logements de 3 pièces, située rue Bourbonnière, pour une propriété de 3 étages avec logements de 5 ou 6 pièces — dans le centre de la ville. — Donnerait \$2,000.00. S'adresse, 224 avenue Hôtel de Ville. Tél. Est 5408.

ENCYCLOPEDIE A VENDRE — Splendide édition de "The Catholic Encyclopedia" en 15 volumes, absolument neuf, publié en 1910. Prix original, \$123.50; vendra à moitié prix. Ecrire à Boite 2145 Edmonton, Alta.

IMMEUBLE TALBOT FRERES, courtiers d'immeubles, experts en propriété, échanges de propriétés de toutes sortes, ville ou campagne. Nous sommes des experts en propriétés de ville ou campagne, terres à culture, limites à bois, etc. Aussi échange de commerce pour propriétés, terrains et balance de vente. Plusieurs demandes actuellement. Pour informations, s'adresser à Talbot Frères, 302, De Saint-Vallier, 121, Saint-Louis 6296.

LOTS A VENDRE Deux lots contigus, rue Dickson, près du nouveau monastère des Pères Franciscains, \$1000 comptant d'ici à 8 jours. S'adresser au propriétaire, 2196, Saint-Denis, Saint-Louis 7585.

TERRAINS A VENDRE Trois terrains, situés en face des Rapides de Lachine, dans Bronx Park, sur la 4ème Avenue, portant les Nos 1074-1075-1076. Vendra bon marché. S'adresser à 681 ave. Papineau.

VIEUX LIVRES RARES A VENDRE L'Histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à la translation de l'Empire par Constantin, avec une illustration à chaque volume; contenant l'Histoire de la République Romaine, depuis l'an de Rome I jusqu'à 410, en 16 volumes. Aussi l'Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI, de l'an 600 avant J.-C. à l'an 420 de J.-C., en 15 volumes. Tous en parfait ordre. S'adresser à 681 avenue Papineau.

DIVERS ASSURANCE Les personnes qui ont déjà été refusées par les compagnies d'assurances sur la vie peuvent obtenir de la protection en s'adressant par lettre à "Assurance-vie", bureaux du "Devoir", Montréal.

ARGENT A PRETER

JOBIN, A. D., Notaire, 103 rue S.-François-Xavier. Tél. Main 8049. Prêts aux fabricants et sur propriétés de rapport.

ARGENT A PRETER \$1,000.00 à prêter, 1ère hypothèque, et quatre lots à vendre, Viauville. S'adresser à Ernest Jasmin, notaire, 99, rue Saint-Jacques. Tél. Main 6852.

ECURIE DE LOUAGE EDGAR BISSAILLON, autrefois de W. J. Pearson & Son, écurie de louage, pension. Spécialité : chevaux dressés pour seller ou voiture, aussi chevaux à vendre de toutes sortes, 566 rue Amherst. Tél. Est 2243.

JUMENT ET BOGHEI VOLES Jument noire, âgée de 18 ans, marquée No 1 sur le pied gauche en avant, allée à un boghei "Concord", dans lequel il y avait une couverture rayée bleu et jaune, et marquée D. E.

Cette jument a été volée le 23 courant, à 9 hrs a.m., au coin des rues Dorchester et S.-Georges. Toute personne qui aurait eu connaissance du vol ou qui pourrait donner des informations, voudrait bien avoir l'obligeance de communiquer avec le Bureau de la Sureté.

ON DEMANDE A ECHANGER J'échangerais plusieurs magnifiques lots prêts à bâtir, très bien situés, titres clairs, contre fermes, hypothèques, balances ou autres valeurs. Boîte postale 2647. 114-12

SERRURES Clefs, serrures. Spécialité : décapage de clefs Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs allez au No 182 rue Sanguinet.

SALLE A DINER STAR BOARDING HOUSE CHAMBRE ET PENSION, \$5.00 par semaine. Repas tous les jours à 20c. Attention spéciale aux voyageurs. N. PRESSEAULT, Prop., 8-10, RUE S.-ANTOINE.

CARTES D'AFFAIRES RODOLPHE BEDARD Expert-Comptable et Auditeur

Systematiste consultant, Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47.

ASSURANCES TEL. MAIN 968 HORACE J. LABRECQUE CH. 623 EDIFICE TRANSPORTATION

DOMINION COAL COMPANY Limited

DOMINION et SPRINGHILL Charbon bitumineux, à vapeur et à gaz

BUREAU GENERAL des VENTES 112 Rue Saint-Jacques, Montréal

HOTEL VICTORIA HOTEL Québec

H. Fontaine, Prop. Prix américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

MAISON D'EDUCATION La Tenue des Livres à la portée de tous

Enseignée par Correspondance EN DIX CAHIERS

Prix du cours complet avec leçons nécessaires: \$5.25.

Cours est indispensable aux écoliers, artisans, commis et marchands.

Cahiers d'Essai: 25 sous. COURS EXCELSIOR

153 Villeneuve Ouest, Montréal, Canada.

Cité de Montréal TUYAU EN FONTE DE FER

Des soumissions sous enveloppes cachetées, pour la fourniture et la livraison de tuyau en fonte de fer, adressées au Bureau des Commissions, et déposées à leur Bureau, Hôtel de Ville, 103, rue Saint-Jacques, le mardi, vendredi, le samedi, jusqu'à midi, vendra, le dimanche, jusqu'à 10 heures, les devis, formules de soumission et tous les renseignements désirés, pourront être obtenus au Bureau du Surintendant des Achats et des Ventes, Hôtel de Ville.

Les soumissions seront ouvertes en présence des Commissions, siégent en assemblée régulière, dans le hall de délibérations, Hôtel de Ville, à la première séance régulière du Bureau qui sera tenue après la réception des soumissions, on a la date même si le Bureau est alors en séance.

Par ordre du Bureau des Commissions, L. N. SENECAI, Secrétaire.

Bureau des Commissions, Hôtel de Ville, Montréal, 25 mai 1915.

MARCEL TRUST Co. Limited 180 St-Jacques 21e année. Actif \$4,000,000

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

"Soyez pratiques ! Nous ne sommes pas assez pratiques." — Voici le grand cri de la plupart de nos hommes canadiens, et il nous fait frissonner d'appréhension, nous qui les trouvons déjà si terre-à-terre, si peu instruits et si contents de leur médiocrité !

Plus pratiques ! Auront-ils davantage les yeux à terre, les pieds dans la poussière, les mains dans leurs poches... quand ce n'est pas dans celles des autres ?

Il est bon d'aider son pays et de savoir y admirer ce qu'il s'y fait de bon et de bien, mais il est dangereux de s'aveugler sur nos petits défauts et nos grosses lacunes et de crier comme des paons quand quelqu'un s'avise de nous critiquer et de nous juger tels que nous sommes et non tels que nous croyons être. Si au moins je pouvais dire : "Tels que nous voulons être !" Cela supposerait un idéal ! Un idéal ! Les gens pratiques en lèvent les épaules ! A force de vouloir être pratiques pourtant, les Canadiens croient pouvoir se passer d'instruction, de goût, de principes et de cœur.

Etre pratique, d'après un grand nombre d'entre eux, c'est donner à un garçon une instruction sommaire qui lui permette de gagner sa vie à seize ans, quand les mêmes parents dépensent des sommes extravagantes pour que leur fille soit vêtue comme une millionnaire.

Etre pratique, c'est être prêt à toutes les compromissions "pourvu que ça paye". C'est applaudir au succès des gens habiles qui dupent les gens naïfs ! C'est épouser une fille riche que l'on n'aime pas ; c'est fréquenter des gens tarés dont l'influence peut être utile.

Quand on est pratique, on nargue les élans généreux et les enthousiasmes élevés ; on a honte de paraître sensible et bon, et quand on est très jeune, on pose un jeune monstre qui ne croit ni à Dieu, ni au diable, ni à la vertu des femmes.

Le but de ces gens très positifs, c'est d'arriver au succès matériel par tous les moyens, pourvu qu'ils ne conduisent pas à la prison.

Mais alors, pourquoi, en vertu de ce même sens pratique érigé en divinité, n'évitent-ils pas les écueils contre lesquels se brisent infailliblement tous les efforts vers le succès ? J'ai nommé le jeu et l'ivrognerie, ces deux ennemis qui guettent les jeunes gens au sortir du collège, qui les détournent des études sérieuses et les poussent à l'abrutissement. Les hommes supérieurement pratiques sont-ils plus vigilants que les autres pour préserver leurs fils, ou sont-ils, au contraire, par l'exemple qu'ils leur donnent, des imitateurs à la vie de plaisir ?

Qu'il s'en perde, de pauvres enfants, qui, sous prétexte de se divertir, s'habituent insensiblement à boire : c'est d'abord une fois en passant, puis, les occasions se multiplient, et le jeune homme, dominé par un tel amour-propre, n'ose refuser les compagnons plus aguerris et déjà fêlés.

Poussé par cette vanité de la jeunesse qui n'est pas encore complètement dégagée des timidités de l'enfance et veut les cacher, il s'applique à imiter les pires modèles et sa gloire serait de les dépasser !

Il n'a pas honte du mal qu'il fait, mais du bien qu'on pourrait le soupçonner de faire ! Il rougit d'être délicat et sensible ; il se cache pour entrer dans une église ; il n'a pas le courage de protester quand, devant lui, on insulte les gens et les choses vénérables. Il s'affiche en mauvaise compagnie, moins parce qu'il s'y plaît que parce que cela le pose. Il rivalise de sottises avec les plus fous et d'extravagances avec les plus dépensiers, et comme les fonds viennent à manquer, il joue.

Et ce sont vos fils, ô gens pratiques, qui n'ont que le souci de "faire" de l'argent. "Oh ! cela n'a qu'un temps", dites-vous avec calme. Mais ce temps dure peut-être assez pour que votre fils contracte des habitudes tyranniques, et qu'à vingt-quatre ans il soit fini ? Il ne sera peut-être jamais qu'un incapable, un irresponsable, et aussi, un hypocrite, quand il aura constaté que l'étalage de ses vices ne lui vaut rien.

Ô gens pratiques ! Me plaçant à votre seul point de vue pécuniaire et social, je vous demande si, de toutes vos forces, vous ne devriez pas combattre ces dangers sur lesquels vous avez aveuglé ? Vous avez fait votre fortune, vous, et après, vous avez "joué de la vie". Eux, nos enfants, jouissent de la vie d'abord et ensuite dissipent votre fortune ; ils ne sont pas des hommes. Ne voyez-vous pas qu'ils deviendront votre honte ?

FADETTE.

MARIAGE ET VIEILLES FILLES

PAR LE R. P. A. WINNEN

(Suite)

L'amour, né de la raison n'a peut-être pas ces transports délirants qu'on appelle : "Les Folies de l'Amour" ; comme un vin généreux, et non frelaté, l'amour vrai réjouit le cœur sans porter à la tête, ce qui ne paraît pas un défaut sérieux. Que les alcooliques et les névrosés désirent quelque chose de plus excitant, c'est leur affaire. D'ailleurs ces grands mouvements de passion ne peuvent se soutenir longtemps et pourtant il faut aller jusqu'au bout. Qui veut aller loin ménage sa monture ; aller sagement c'est aller longtemps, dit la sagesse de nos pères. Tout le monde sait que la flamme, qui dans le foyer joyeux pétillait, ne va pas la braise ardente contre les durs frimas de l'hiver. Ces transports de l'amour, c'est la flamme, elle est belle, il est vrai, mais elle est passagère ; l'amour raisonnable, plus efficace, plus chaud, c'est la braise. Une bonne ménagère doit savoir allumer et entretenir son feu ; si vous ne le savez pas, apprenez-le Mesdemoiselles.

Toutefois, l'amour qui n'aurait que la raison pour père, serait un amour sans idéal, semblable à ces pauvres petits qui n'ont jamais connu leur mère et chez qui l'on constate souvent un vide du côté du cœur. La raison seule, c'est le froid calcul, le cruel égoïsme ; le mariage purement de raison serait une vulgaire transaction par laquelle on s'assurait le calme, le confort et rien de plus ; le couple ressemblerait alors à ce qu'un auteur d'esprit appelait : "l'at-telage conjugal" où les deux conjoints s'en vont, la tête courbée sous le même joug, à la recherche exclusive de leur propre bien-être. Voilà pourquoi je disais que, si l'amour doit avoir la raison pour père, il doit avoir la conscience pour mère, et j'ajoute que le mariage de "raison" doit être en même temps un mariage "de devoir".

"Décidément, direz-vous, c'est de mal en pis : un mariage de devoir, il ne manquait plus que cela ; vrai, je pense que je vais m'acheter une coiffe." Eh bien, je n'en suis pas si sûr. Si vous voulez m'écouter jusqu'au bout, ne coloniez pas votre tête. Mesdemoiselles, ni surtout votre sexe ; le devoir qui s'appelle aussi le dévouement, le sacrifice, exerce au

LUSITANIA

1 MAI 1915

Enfin voici là-bas la verdoyante laude
Et les arbres touffus de la côte d'Irlande.
Les riches passagers réunis sur le pont,
Les pauvres voyageurs, en bus dans l'entrepont.
Tout le monde est heureux de finir ce voyage,
Car si l'on a vaincu, et la mer, et l'orage
On a toujours à craindre un navire allemand.
Mais quel est ce frisson là-bas, sur l'Océan ?
La mer est de cristal, calme comme une glace
Et l'on voit un objet qui glisse à sa surface.
Un choc — un tremblement de la poupe à la proue
Le paquebot géant dans un violent remous
Qui va tout engloutir, sombre avec ses victimes
Et s'enfoncé en craquant jusqu'au fond des abîmes !
Déjà tout est fini. Du grand navire mort
Les débris dispersés attendront seuls le port.
Un vent triste surait sur la vaste hécatombe
Et fait chanter la mer, qui joue sur cette tombe.

Le Kaiser à Berlin, dans son lointain palais
Réva cette nuit-là que la mer s'entr'ouvrira
Et montrera à ses yeux mille ombres éplorées
Des fantômes d'enfant, des mères désolées.
Des vieillards mouissant le lâche et l'assassin
Qui de tant d'innocents arrêtaient le destin.
— Et le Kaiser lutta contre cet affreux rêve —
Mais voilà que du gouffre où s'élevaient sans trêve
Les fantômes vengeurs, survint un faible enfant
Qui montrait de son doigt l'empereur allemand.
Un autre le suivit, il y en eut quarante
Et leurs petites voix criaient dans la tourmente :
"N'as-tu donc point pitié des enfants au berceau
Qui dans l'Océan leur fais ce grand tourneau.
Dis, que l'avons-nous fait, César inexorable,
Pourquoi nous mettre à mort, comme des misérables ?"

Et l'homme qui rêvait au palais de Berlin
S'éveilla en criant : "Où donc est l'assassin ?"

Solange THIBAUDEAU.

veille famille se trouverait compro-mis. Le faire, serait un désordre, un suicide ; ce serait mal.

La jeune héritière qui épouse son vieux tuteur parce qu'il fut bon pour elle ; la demoiselle devenant la femme de cet inconnu qui, par hasard, lui a sauvé la vie, cela se voit dans les romans, mais dans la vie réelle, ce serait simplement folie. Ce qui n'est pas moins, et ce qui, malheureusement se voit dans la vie réelle, ce sont des mariages de compassion, de soi-disant apostolat. Le rusé prétendant a réussi à exciter dans un cœur trop sensible, une pitié dont généralement il n'est pas digne. Le malheureux, se dit-elle, je serai sa sœur de charité ; il m'aime, je le donnerai à lui-même ; il m'aime, je le sauvera ; c'est si bon de faire un peu de bonheur ici-bas. Illusion encore, pauvre jeune fille ; vous êtes égaree par les sentiments les plus purs de votre cœur. Cette belle folle brise le plan de Dieu et votre propre bonheur ; la femme ne doit être ni la sœur ni la mère de son mari ; j'entends que son rôle n'est pas de le soutenir ni de le protéger ; l'homme ne doit pas être pour elle un frère de faiblesse, qu'elle amuse et dorlote, mais un chef qui lui commande, un protecteur qui la défend, un appui qui la soutient. Ne présumez-vous pas trop de vos forces ? Dans l'exaltation de votre amour, aucun sacrifice ne vous fait peur, mais demain, passée l'heure des illusions et des ivresses, supporterez-vous, sans défaillir, ces immolations quotidiennes et ces dévouements sans fin ?

Ah, ces illusions d'apostolat ! "Son passé n'est pas pur, mais mon pardon rachètera ; je vous sauve son âme." A plus forte raison, faut-il désapprouver, et non encourager, quand le prétendant n'a pas la même religion que vous. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Il est bien à craindre qu'au lieu de sauver votre mari, vous ne perdiez avec lui ; il faut être plus qu'un nageur ordinaire pour sauver un homme qui se noie. L'expérience est là pour le dire : pour "une" femme qui convertit son mari, il est vingt fois plus difficile de le rendre à la religion. Aussi la loi de l'Église n'est-ce pour la noce ou pour un deuil ? Elle se marie "par dévouement filial". Il le faut, se dit-elle, mes parents y tiennent tant, mon refus les navrerait ; Dieu qui commande de le respecter et de leur obéir, bénira mon sacrifice et me donnera la force nécessaire... A plus forte raison, n'hésitez pas à épouser la pauvre fille, si ce mariage doit tirer les parents d'une mauvaise position financière. Elle se suggestionne donc que le devoir est là qu'elle est la victime choisie et elle se prépare au sacrifice. Illusion généreuse, illusion éperdue et grosse de déboires. Sans doute, Dieu nous a dit : Tes père et mère honoreras ; mais il a dit aussi : "Tu quitteras ton père et ta mère". Et qu'est-ce qui est le plus important, le passé ou l'avenir ?

Pour marcher droit, ou faut-il regarder, devant soi ou derrière ? Non, non, sauf dans des cas exceptionnels par là même très rares, vous n'avez pas le droit de sacrifier, ni même d'exposer votre avenir, l'avenir de votre mari et de vos enfants pour le bonheur de vos parents ; il y a un ordre à garder dans la charité, sans quoi elle cesse d'exister. Vos parents n'ont pas le droit de vouloir leur bonheur par la mort du vôtre. Si Dieu, visiblement, vous appelle à son service, les larmes de vos parents devraient-elles vous retenir ? Non sans doute, car le Seigneur a dit : Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi ; non, car les intérêts majeurs doivent passer avant les intérêts secondaires ; Dieu avant tout, la patrie avant la famille, la famille avant l'individu. Dans la question de votre mariage, vous n'avez ni le devoir, ni même le droit de céder aux prières ou aux larmes de vos parents, quand le bien physique ou moral de la nou-

ser inutilement aux déboires ; le devoir, dans le mariage, c'est d'en comprendre, d'en vouloir, d'en aimer par avance, toute la loi, toutes les charges, tous les nécessaires et les indésirables sacrifiés. Femme, mère, aieule, la tâche sera longue et lourde ; aussi, allez-y sans présomption, et sans égoïsme, mais avec prudence, bravoure et modestie.

Le mariage, préparé avec intelligence, contracté avec la ferme résolution d'en accomplir toutes les charges, voilà, Mesdemoiselles, ce que j'appelle le mariage de raison et de devoir. Le vrai, le seul mariage, écrit au ciel. J'estime que ces explications m'auraient donné un plein acquiescement. Permettez-moi d'ajouter comme conclusion, cette page d'un auteur, que déjà, j'ai plusieurs fois cité : "En votre barque, vous avez mis tous deux le lest de la raison et allumé le fanal de l'âme ; cela ne suffit pas encore, puisqu'un coup de vent peut l'éteindre. Allumez donc en vous, le feu divin du devoir ; c'est-à-dire, par delà le mariage aimez le devoir ; vous comme on aime la vie, aimez-le bien, comme on aime un grand rêve. Et puis, parlez, parlez, la chanson aux lèvres, je l'ai bien, grave et recueillie, comme il convient à vous-mêmes, "vers l'éprouve et vers le sacrifice, mais aussi vers l'idéal et vers Dieu. Car, je ne refuse point au repas de noces l'ivresse légère d'un coup de champagne, pas plus qu'il ne refuse l'amour au mariage. Mais je demande que la veille "on soit grave et la matinée encore "émeu ; le mariage est une grande œuvre, non la fin d'un joli songe ; "que la famille, en un mot, et d'une façon plus large, le bien à faire, non l'amour, en apparaisse à "vous, la véritable raison d'être".

Je crains bien, Mesdemoiselles, qu'en attendant ces austères leçons, saint Pierre, avec quelque discouragement : "S'il en est ainsi, mieux vaut ne pas se marier." Et le Maître lui répondit : "Certainement, celles qui se marient font bien et celles qui ne se marient pas font mieux ; mais ce bonheur n'est pas réservé à tout le monde." Ainsi donc, Vive les vieilles filles, honneur aux coiffes et aux cornelles. Quoique la cause paraisse désespérée, je la plaiderai cependant ; le prêtre n'est-il pas l'avocat-nés des malheureux ?

A. WINNEN. S.M.F.M., Supérieur de l'Orphelinat Montfort.
(La fin la semaine prochaine)

NOTRE ALBUM

On ne se fait pas bien venir des gens du monde en les singeant, mais en s'applaisissant devant eux.

La confiance est une manière d'être essentiellement aristocratique. Les bourgeois sont plutôt enclins à se méfier.

Ceux qui errent à travers le vaste monde égoïste y rencontrent partout quand même des cœurs délicats, frissonnants, comme au long de toutes les routes, on rencontre de ces fleurs humbles, lourdes sur leurs tiges frêles, et vibrantes au moindre soufflé.

Moins libre sera le devoir, et moins seront les caractères. La bonté tend toujours à agir ; elle ne s'arrête pas de faire du bien ; elle trouve toujours de quoi s'employer chez elle ou chez les autres.

A CELLES QUI PLEURENT

Dieu, qu'elles sont nombreuses sur la terre de France, les femmes vêtues de noir et voilées de deuil qui s'en vont tristement ; la démarche grave et lente, sous le poids de l'immense douleur qui les accable, indifférentes à tout ce qui vient du dehors, depuis que la guerre leur a fait au plus intime du cœur une blessure profonde, par où le douleur, un inconsolable douleur, est entrée dans leur âme et en absorbe toutes les puissances.

Qu'elles sont nombreuses aujourd'hui et combien leur nombre va s'accroître et s'étendre demain. Ici l'imagine le long et funèbre cortège où elles défilent en rangs serrés, et il semble assister au passage de la Douleur.

Qui sont-elles, donc celles qui s'acheminent ainsi dolentes, et mes yeux pleins de larmes ?

Ce sont toutes celles dont la guerre a meurtri ou brisé le cœur ; mères qui pleurent un fils, femmes qui pleurent un mari, filles qui pleurent un père.

Mon regard s'arrête sur celles dont la blessure au cœur semble plus profonde, la douleur plus navrante, les larmes plus amères.

Ce sont celles qui pleurent leur fils, peut-être même leur unique fils ; sur lui le cœur maternel épanchait toutes ses tendresses, concentrant toutes ses puissances d'affection et faisait reposer tous ses espoirs, tous ses bonheurs et tous ses rêves d'avenir. Je le saurais ici avec attendrissement et respect. Qui donc pourrait soutenir sans larmes le spectacle de leur immense détresse de cœur et de leur infortune ?

Je remarque avec une particulière émotion celles qui nous avaient associées à leur maternelle mission, et c'est avec un attendrissement, avec un respect pénétré d'une profonde tendresse, que je le saurais d'un cœur traversé par leur blessure et souffrant d'une pareille douleur.

Avec elles nous sommes, car nos souvenirs plus encore que nos espoirs ont été une amertume particulière à nos larmes. Pour le cœur des mères, le grand fils qu'elles pleurent, c'est toujours l'enfant d'autrefois, celui de ses années heureuses où les deux vies se confondaient presque en une, lui ne vivant que d'elle et elle ne vivant que pour lui, et mêlant ces deux cœurs, l'un dans l'autre, avec tout ce qu'elles apportaient d'émotions, de joies, de craintes, d'espérances, de douleurs même.

Ineffaçables nuages, les plus profondément gravés et empreints dans le cœur des mères, qui, reviennent d'elles-mêmes par le souvenir à des premières heures où se conserve tout le parfum de leurs premiers jours maternels.

Si l'aiguille du temps pouvait s'y arrêter ou y revenir... De même les revoyons-nous ces martyrs de la cause sacrée de la Patrie, à l'heure où ils franchissent pour la première fois la rude étape de leur vie réelle, au matin fleuri de leur jeunesse naissante, et la beauté de leur mort se pare et s'embellit de tout ce que leur passé a eu de plus gracieux, de plus limpide, et de plus lais. Nos regrets rejoignent une force qui nous aide à comprendre un peu et à soupçonner celle qui s'établit au-dessus des mères et le rouge de sa morsure dont rien ne l'arrête la douleur !

Si elle pouvait les consoler si elles pouvaient et si elles voulaient être consolées. Le peuvent-elles et le veulent-elles ?

Si se consoler c'est oublier et noyer sa douleur dans l'oubli. Si c'est effacer du cœur les nuages et les souvenirs qui font corps avec lui ; si c'est le vider d'un amour qui fait battre et sans lequel il cesserait de vivre. Comment le pourraient-elles et comment le voudraient-elles ?

La Rachel antique ne voulait pas être consolée parce que ses enfants n'étaient plus ; elle sentait bien qu'elle devait à ses fils de son cœur aussi bien qu'elle-même de les pleurer ; de ses larmes inconsolables. Les mères d'aujourd'hui ne sentent pas ainsi ; elles pleurent et surtout, ne pleurent pas autrement.

Mais si se consoler c'est dominer sa douleur et, en la dominant, en modérer l'excès ; si se consoler est accepter la douleur imposée avec cette résignation qu'entraînent de hautes certitudes ; si c'est supporter l'éprouve avec un courage qui tire sa force de la divine espérance ; si les mères, avec lesquelles nous mêlons pieusement et respectueusement nos regrets et nos larmes, les mères des enfants d'hier, des martyrs d'aujourd'hui, trouveront dans la cause même de leur douleur, les motifs les plus légitimes d'en accepter l'éprouve et de vivre avec elle sans se laisser vaincre par elle.

Je n'oserais pas le dire, s'ils étaient morts tous, et si leur vie avait par un coup de violence sombré dans le néant ou quelques-uns veulent voir encore la fin dernière de l'homme. Comme si la mort était autre chose qu'une transposition de vie qui se déplace et quitte les frontières de ce monde pour se rallumer ailleurs, ainsi que le soleil qui descend au-dessous de notre horizon et disparaît à nos yeux pour rayonner ailleurs.

Ils vivent, ils vivent vos fils qui ont trouvé la mort sur les champs de bataille et, tandis que leurs corps mutilés et sanglants se reposent des rudes combats dans un sommeil qui ne peut interrompre, leur âme vit d'une vie plus complète et plus intense que celle qu'elle menait ici-bas. Ils ont fait le sacrifice de leur vie, de tout ce qu'elle contenait dans le présent et de tout ce qu'elle promettait dans l'avenir.

Ils meurent au départ avant d'avoir eu le temps de s'égarer dans les sentiers mauvais de la vie, ils meurent dans la clarté d'une aube naissante, l'âme pleine de nobles sentiments, des pieux souvenirs de famille, et pleine aussi d'enthousiasme généreux. Quelle heure et quel champ propice pour bien mourir que sa vingtième année et un champ de bataille !

Offres du magasin Goodwins pour demain

Nouvelles robes lavables pour dames
Robes d'un modèle nouveau, pour dames ; en chambray, en guingam en mousseline et en crêpe... **2.98**
En chambray de meilleure qualité et en crêpe fantaisie, très jolie... **3.98**
Superbes petites robes en ratine... **7.98**
Robes en crêpe d'un blanc pur et en crêpe à très jolis dessins... **4.98**
Robes en voile de laine, d'une coupe perfectionnée... **5.98**
Et nous avons un choix complet de modèles à tous les prix populaires jusqu'à... **18.75**

Robes lavables pour dames — Une vente d'écoulement
128 robes, réduites de 5.98, 8.98, 12.50, 15.00, 16.50, 18.75, 22.50, 24.75, 27.75, 34.75, 37.50 et 39.75... **4.98**
Une vente d'écoulement finale de notre assortiment de modèles discontinués. Ces robes sont en voiles, en ratines, en toiles, en crêpes fantaisie et en très jolis tissus brodés. Les modèles, quoique discontinués, neurent très bien se porter encore. L'excellente qualité des tissus rend notre prix tout simplement absurde à chacune... **4.98**

Manteaux d'été pour dames
Réduits de 9.50, 9.95, 12.50, 19.75, 22.50, 24.75, 29.75 et 39.75... **4.98**
C'est une vente d'écoulement d'un lot de 41 manteaux ; en soie, en éblouissant, en drap fin, en tweed fantaisie, en serge, en chinilla fantaisie, et des manteaux en quadrille pure laine pour les sports, le bord de la main, mais ceux qui sont doubles le sont en soie ou en satin. Le sont, naturellement, des séries discontinuées, mais prenez à l'habille d'acheter un manteau de 19.75, 24.75, 29.75 ou 39.75... **4.98**

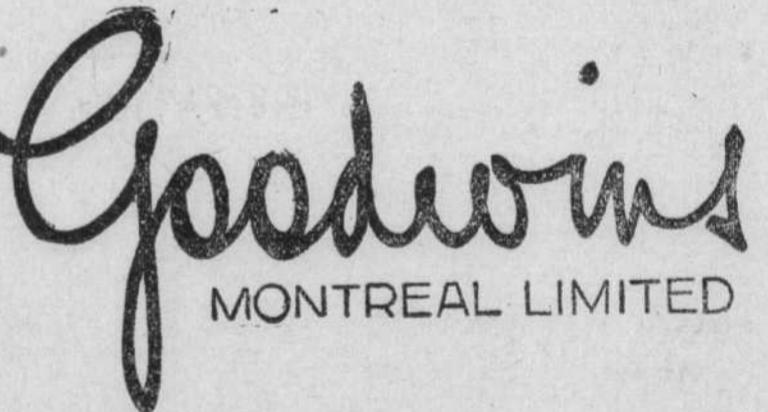
Costumes pour dames
4 costumes lavables ; deux de la grandeur de 18 ans, un de No 36 et l'autre de No 38. Trois sont blancs et l'autre mauve. Séries discontinuées marquées à 12.50. A écouler vendredi... **2.98**
Trois costumes en soie ; l'un bleu, le deuxième mauve et le troisième vert. Un de la grandeur de 16 ans, 2 du No 38. Séries discontinuées. Marquées à 22.50, 24.75 et 34.75. Vendredi, chacun... **7.98**
Onze costumes en serge séries discontinuées, marqués de 10.98 à 15.00. Vendredi, chacun... **7.98**
— Au premier étage.

Blouses défranchies de 2.00 à 9.00, vendredi, 1.98
Blouses en crêpe Gorgeotte, blouses en chiffon, blouses en crêpe de Chine, blouses en Pusey Willow, blouses en soie lavable, blouses en Messaline, blouses en crêpe de soie et blouses en calicot. Nous avons acheté une couple de centaines de ces blouses un peu défranchies. Ces blouses sont exactement semblables à celles que nous vendons ici même à 2.98, 3.98, 4.25, 4.98, 5.50 et même quelques-unes à 9.00. Nous avons ajouté à ce lot quelques autres blouses de notre assortiment ordinaire. Plus de 300 blouses à offrir à chacune... **1.98**
Toutes les grandeurs ordinaires. — Au premier étage.

Soies paillette
500 verges de superbe satin Paillette, en un joli choix de nuances nouvelles et principales, y compris le noir. C'est le reste d'un achat extraordinaire que nous avons d'abord vendu à 79 la verge. A écouler maintenant à la verge... **.59**
220 verges de Shantung naturelle de 34 pouces, réduite de 80 à la verge... **.59**
100 verges de velours à côtes crème, de 27 pouces, réduit de 75 à la verge... **.59**
— Au premier étage.

Vente d'écoulement de bottines et d'escarpins de dames
600 paires. A triplepoints Goodyear, semelles cousues à la main et d'après le procédé McKay.
Toutes des chaussures en beau veau, en poulain verni et à l'igles en drap. 150 paires de ces chaussures sont de nouvelles marchandises mises de côté par la fabrique à cause de légers défauts dans le fini.
Le lot comprend même 80 paires de bottines Dorothy Dodd de 5.50. Pas une paire ne vaut moins de 5.50. Jeudi à écouler à la paire... **1.49**

Le magasin Goodwins sera fermé à 5.30 le soir à partir de lundi, le 31 mai. Il ouvrira comme à l'ordinaire à 8.30 a.m.



rajeunir sa beauté. Ce qui est hors de doute c'est que vos fils, vous laissez en héritage d'invincibles espérances et le légitime orgueil d'une mort également belle aux yeux des hommes et aux yeux de Dieu.

Ils sont de ceux à qui un heureux destin a donné de ne pas vivre et de ne pas mourir sans gloire, de ceux qui ont pleuré avec des yeux illuminés d'une joie supérieure à la douleur, parce qu'ils vivent d'une vie meilleure dans la mémoire reconnaissante des hommes, et dans les splendeurs du Triomphe et de la Victoire.

P. AUTHER.

RECETTES

CREME AU CAFE
1/2 tasse crème peu épaisse, 1/2 tasse café fort (froid), 1/2 boîte gélatine trempée dans un peu d'eau froide, 1/2 tasse sucre. Placez sucre, café et gélatine au-dessus de l'eau bouillante jusqu'à dissolution puis ajoutez la crème et versez dans un moule.

UN EXCELLENT DESSERT
Une couche de tranches de bananes, une couche de tranches d'orange, une couche de tranches d'ananas, poires ou tout autre fruit que vous aimez et quelques noix, 1/2 boîte gélatine trempée dans 1/2 chopine d'eau froide pendant 1/2 heure. Puis ajoutez 1/2 chopine d'eau bouillante. Exprimez le jus d'un citron, sucrez au goût, versez sur le fruit et servez avec une crème ou un flan bouilli.

CREME D'ASPERGES
Nettoyez un paquet d'asperges, coupez les pointes et faites bouillir jusqu'à ce qu'elles soient tendres dans l'eau salée ; faites bouillir les asperges 20 minutes dans une chopine de bon Fond ; mettez deux onces de beurre dans une casserole à ragôit avec 2 once farine, mélangez bien

Eau Purgative RIGA
QUERIT RHUME, MAUVAISE DIGESTION, CONSTIPATION. Est employée dans les hôpitaux et établissements scolaires. Peut être donnée aux enfants sans danger. EN VENTE PARTOUT

FAITS-MONTREAL
LE FEU CHEZ LES SOEURS

UN INCENDIE, HEUREUSEMENT VITE REPRIME, SE DECLARE LA NUIT DERNIERE A LA MAISON MERE DES SOEURS GRISES, 800 VIES EN DANGER.

Près de huit cents vies furent mises en danger, ce matin de bonne heure, par un commencement d'incendie, à la maison-mère des Soeurs Grises, rues Dorchester et St-Mathieu. Grâce au sang-froid du chapelain, M. l'abbé Lafortune, les pertes à déplorer sont purement matérielles et peu élevées et aucune faiblesse panique n'est venue aggraver la situation. Le feu prit naissance dans une chambre exigüe dont on faisait un certain entrepôt. Celle-ci rase le sol, au rez-de-chaussée. Vers 2 heures, ce matin, le chapelain entendit éclater des vitres en-dessous de lui. Se laissant guider par le bruit qui distinguait de plus en plus, il parvint à cette pièce où les flammes faisaient déjà rage. Inquiet, il courut sonner l'alarme et, avec le Père Walsh, éveilla les vingt religieuses et quarante vieilles femmes qui occupaient l'étage supérieur. Avant que le tumulte grandît, les pompiers de la caserne 25 débouchèrent sur les lieux. Assistés bientôt de solides renforts, ils réussirent à enrayer tout à fait la marche des flammes. La fumée a causé sans doute de tristes dégâts, mais il est consolant de constater que l'accident ne prit pas de proportions plus grandes.

MORT ACCIDENTELLE

Le coroner McMahon a rendu un verdict de mort accidentelle dans l'enquête faite au sujet du petit garçon de 4 ans, Patrick Marlow, qui s'est noyé avant-hier, dans un puits, à Sainte-Anne de Bellevue.

TENTATIVE DE MEURTRE

Un Italien, Joseph Caliza, a été coffré hier soir à la Longue Pointe. Le prisonnier devra répondre à une accusation de tentative de meurtre, ayant attaqué et frappé Joseph Pepini, son beau-père, avec un couteau. Et au moment où la victime s'enfuyait, Caliza l'aurait assommée avec une pierre.

SAISIE D'UN ALAMBIC

Les officiers du revenu de l'Intérieur, accompagnés de plusieurs policiers, ont saisi un alambic, hier, au No 15, rue de la Guibault. Un Russe, Maurice Klein, a été coffré. Il serait le propriétaire de l'appareil et subirait un procès.

L'AFFAIRE BIRCHENOUGH

Le juge Choquet rendra jugement demain dans l'affaire James Bichenough, accusé de faux. L'avocat de l'accusé, M. Laffram, a hier demandé au tribunal le renvoi de la plaidoirie, alléguant qu'il n'avait pas matière à procès. La Cour décida.

JAMBE AMPUTEE

Un Polonais, du nom de Bazil Malluk, âgé de 45 ans, a eu la jambe amputée au tribunal. Le général a, à la suite d'un fâcheux accident dont il fut la victime, hier soir, Malluk, au coin des rues St-Jacques et Aqueduc, ayant voulu s'installer sur le marche-pied d'un tramway en branle, perdit prise et alla rouler sous les roues d'arrière qui lui coupèrent presque la jambe. Le tramway stoppa d'un coup, mais il était trop tard. Le blessé fut conduit au Général dans un ambulance, avant l'arrivée de l'ambulance. Les médecins, après l'opération nécessaire, conservent l'espoir de le sauver. Malluk est un ouvrier, domicilié, croit-on, à Lachine.

CONSUL ALLEMAND AUX E.-U. TRANSFERE

Seattle, Washington, 25.—Le Dr Wilhelm Mueller, consul allemand en cette ville depuis trois mois, a été transféré à Atlanta, Georgie, et ira occuper son nouveau poste dans quelques jours, annonce-t-on aujourd'hui. Le Dr Zopf, actuellement consul à Atlanta, le remplacera. Le consul a eu mille à partir avec les autorités parce qu'il avait tenté de circonvenir un employé d'une compagnie de chemin maritime pour découvrir si cette compagnie ne construisait pas en secret des sous-marins pour le Canada.

CHOSSES MUNICIPALES

M. BOUCHER EST ACCULE

UNE DELEGATION DE LAITIERS LUI RAPPELLE QU'ON A FAIT UNE EXCEPTION AUX REGLEMENTS MUNICIPAUX POUR UN IMPORTANT MARCHAND DE LAIT.

Les laitiers de Montréal, qui se sont rendus chez le maire, hier, ont acculé le docteur Boucher à une situation assez ennuyeuse. Les délégués étaient plus de cent. Ils venaient protester contre cette clause des règlements municipaux portant que les tables doivent être situées au moins à 20 pieds des glaciers. Les inspecteurs de la ville refusaient des licences à bon nombre de laitiers parce que leur table était de quelques pieds trop près de leur glacière. C'est alors qu'ils ont porté au docteur Boucher ce coup direct: "N'est-il pas vrai, lui a demandé l'un des délégués, que l'un des marchands de lait les plus importants de Montréal a sa glacière au second étage de son établissement, soit juste au-dessus des tables, de sorte qu'il est impossible que la distance soit de 20 pieds?"

Le docteur Boucher a bien été forcé d'admettre qu'on avait fait exception pour ce laitier, et que la distance n'est pas de plus de 15 pieds entre la glacière et l'étable, mais il ajoute que si tous les laitiers pouvaient se payer une installation comme celle-ci, il ne ferait pas d'objection à ce que leur glacière fut à moins de 20 pieds de leur écurie. Les délégués ont répliqué qu'ils n'avaient pas d'objection à ce que le propriétaire en question obtienne son permis, mais ils désiraient simplement montrer comment les règlements sont observés, quelques fois.

M. le maire a fait remarquer au docteur Boucher qu'il devrait être tolérant pour tout le monde. Le surintendant du bureau d'Hygiène se conformera à la demande du maire.

Les laitiers ont exprimé leur volonté de livrer du bon lait et ont demandé à ce qu'on poursuive ceux qui se rendent coupables de falsification.

COURTE SEANCE A OUTREMONT

LA CHARTE ET LES REGLEMENTS DANS LES DEUX LANGUES. — L'ECLAIRAGE.

L'Assemblée du conseil d'Outremont, hier soir, a été des plus courtes. Le secrétaire-trésorier a annoncé que la charte et les règlements de la ville étaient rédigés pour être imprimés dans les deux langues. Des soumissions sont demandées aux imprimeurs de la ville pour ces travaux.

Des citoyens de la rue Elmwood, demeurant entre les rues Bloomfield et McCulloch ont demandé au conseil d'obliger la Montreal Light, Heat & Power à poser ses conduites de gaz sur leurs propriétés. L'ingénieur de la ville, M. J. Duchastel, a été autorisé à rencontrer M. Parent, surintendant de l'éclairage à Montréal, afin d'en arriver à une entente au sujet des lumières de la rue Hutchison.

INVITATION AUX FRANÇAIS

Les membres des différentes sociétés de la colonie française sont invités à assister en corps à la grande manifestation patriotique organisée par le comité de la colonie italienne, ce soir, jeudi, le 27 courant. Les sociétés précédées de leurs drapeaux se réuniront au siège de l'Union Nationale française, 347, Avenue Viger, à 7 heures et demie soir pour se rendre immédiatement sur la place du Champ de Mars afin de se joindre au cortège formé par les sociétés italiennes.

Cette note tiendra lieu de convocation individuelle pour les membres de l'Union Nationale française, de la France républicaine, de la Société des Vétérans de terre et de mer et de la Société de Secours mutuels. (Communiqué.)

MAISONNEUVE

LE SERVICE D'HYGIENE

LE CONSEIL MUNICIPAL SE PROPOSE DE REORGANISER CE SERVICE. — INSPECTION DES ECOLES ET DES MANUFACTURES. — ETABLISSEMENT DE GOUTTES DE LAIT, ETC.

Le Conseil municipal de Maison-Neuve ne négocie rien pour mettre cette ville au rang des villes les plus progressives. A l'assemblée d'hier le Dr Pellerin a présenté un avis de motion à l'effet de réorganiser le département d'hygiène et d'adopter pour ce département les méthodes les plus nouvelles.

En quelques mots, le Dr Pellerin a expliqué son projet à ses collègues: il veut l'établissement d'un service médical d'inspection des écoles et des manufactures, ainsi que l'établissement de dispensaires et de gouttes de lait; le service actuel d'hygiène n'est pas suffisant pour la population qui compte près de 40,000 âmes.

Reorganisé, le bureau d'hygiène aura besoin de quatre médecins, d'un dentiste et d'une garde-malade. Le Dr Pellerin insiste davantage pour l'établissement des gouttes de lait, oeuvre essentiellement nationale; à quoi servirait notre natalité proverbiale si nous ne savons pas conserver nos enfants. Cette question reviendra devant le conseil, mercredi prochain.

À la suggestion de l'échevin Morin, M. le maire Tremblay fera une démarche auprès des autorités municipales de Montréal, pour inviter la délégation des maires de l'Ouest à aller visiter Maison-Neuve; les maires de l'Ouest doivent être à Montréal aujourd'hui.

La "Paving and Construction Co." a envoyé une lettre au Conseil disant qu'elle accepte de faire les travaux de la rue Aird aux mêmes conditions que pour les autres rues où les travaux ont été faits par contrat.

Sur proposition de l'échevin Morin, le conseil a décidé que tous les trottoirs du côté nord de la rue Notre-Dame seront faits en ciment.

Les arrangements entre la ville et la compagnie "Quebec & Lévis Ferry" sont maintenant conclus; dès lundi le traversier de cette compagnie commencera son service entre Montréal et Longueuil.

PETIT CARNEI

L'ECOLE DE CHANT PLAMONDON.

C'est à l'École Technique, sur la rue Sherbrooke Ouest, qu'aura lieu cette année, l'audition des élèves de l'École de chant Plamondon. A la date du 16 juin, un mercredi soir, on y entendra pour la première fois ici quatre cantates qui fourniront à plusieurs solistes une excellente occasion de faire valoir l'enseignement vocal reçu au cours de l'année. La Chorale Plamondon se joindra aux élèves pour la partie chorale de ces oeuvres signées de Dubois, Holmes, Delibes et Debussy.

Des billets à 25, 50, 75 et \$1.00 sont en dépôt à l'organisation des concerts Plamondon, 628 rue Sainte-Catherine Ouest, et chez Ed. Archambault, 312 Sainte-Catherine Est.

CONCERT MARIER, CE SOIR

C'est ce soir, 27 mai, qu'a lieu au Ritz-Carlton le concert donné par les élèves de Mlle C. Marier, professeur de chant.

Un programme des plus variés a été préparé et de jolis extraits des meilleurs opéras seront rendus. Les billets sont en vente à la porte.

FIANCILLES.

On annonce les fiançailles de Mlle Blanche D. Montel, fille de notre ancien collègue M. Edmond Montel, avec M. Emile Dionne, fils de M. Auguste Dionne.

L'OEUVRE DES CONVALESCENTS

On nous prie d'annoncer qu'un grand concert qui sera donné au Monument National, le 3 juin, au profit de l'oeuvre si sympathique des jeunes convalescents, M. Gustave Monette, le talentueux secrétaire général de l'A. C. J. C., fera une causerie très intéressante.

LES TRAVERSES

VIGOUREUSE CAMPAGNE

LA QUESTION DE L'ABOLITION DES TRAVERSES A NIVEAU DE L'OUEST DE LA VILLE FERA L'OBJET D'UNE VIGOUREUSE CAMPAGNE. — DES REQUETES.

Une vigoureuse campagne pour l'abolition de ces traverses à niveau qui déparent le sud-ouest de la ville et qui en rendent les alentours inhabitables se poursuit actuellement sous la direction de citoyens et d'hommes d'affaires des quartiers intéressés.

C'est ainsi qu'hier soir, M. Léon Gagné, président du comité de propagande pour l'abolition des dangereuses traverses, conviait quelques hommes d'affaires de la partie ouest, avec les représentants des journaux, à un dîner intime au Club Canadien pour mettre en vedette cette question trop négligée de l'évaluation des voies ferrées dans Sainte-Cunégonde et Saint-Henri.

M. Gagné fit le procès des molles traverses à niveau et réclama l'élevation immédiate des voies 1, qu'ordonné par la Commission de Chemins de fer depuis dix ans. Il invoqua les raisons de sécurité publique, d'hygiène, d'esthétique, d'intérêt privé, commercial et général pour que le triste état de choses actuel cesse. Il montra des requêtes à cet effet signées par 6,000 personnes. D'après des statistiques compilées par des hommes d'affaires, les commerçants perdent \$75,000 annuellement pour les retards des voitures aux traverses de la ville de Montréal, ce qui est la seule grande ville d'Amérique, croit-il, à tolérer pareil état de choses.

L'assiduité aux classes et aux offices religieux est sérieusement affectée par les retards survenant aux traverses des voies ferrées. La propriété souffre d'une dépréciation marquée dans le sud-ouest depuis dix ans. Le Grand-Tronc qui a acheté un grand nombre de propriétés en vue de l'élevation éventuelle de ses voies les laisse tomber en ruines. Les autorités municipales devraient apporter toute leur attention à régler au plus vite cet important problème qui fait tant de tort au commerce en général. Le bien-être des quartiers en souffrance est à bien de toute la ville, conclut-il.

M. Alfred Lambert, manufacturier et président du comité des affaires municipales de la Chambre de Commerce, abonda dans le même sens. Il recommanda pour la Chambre de Commerce le droit de s'occuper des questions municipales qui intéressent le commerce, l'industrie et le bien-être général. Il montra combien injustement les quartiers du sud-ouest souffraient de ces voies ferrées qui contribuaient cependant à la prospérité de toute la ville et à l'élevation desquelles toute la ville devrait s'intéresser. La population s'éloigne de ces quartiers où les travaux publics ne se font pas en prévision de l'élevation éventuelle des voies ferrées. Depuis dix ans les petits propriétaires ne peuvent jouir de la prospérité qui a rejaili sur le reste de la ville. Par un abus intolérable provenant de l'aiguillage des trains les quartiers du sud-ouest sont devenus presque inhabitables à la grande injustice de ceux qui y ont jeté leur dévolu d'affaires. La compagnie de chemin de fer tire en longueur pour exaspérer la population et obtenir de grands concessions financières de la ville. Jamais terminés de chemin de fer dans une métropole n'a été si hideusement malpropre. En forçant la compagnie à élever ses voies un regain de vie sera donné à cette partie de la ville qui changera complètement d'aspect au grand bien de tout le reste de la communauté qui lui est solidaire.

M. Ernest Lemire, commerçant de bois, de S.-Cunégonde, un vieux citoyen du quartier, montra la turberie qui se fait continuellement à ces vilaines traverses de mort. Ces quartiers restent pauvres à cause de ce système arriéré de terminus. Les ouvriers sont sans ouvrage. Les travaux d'élevation des voies pourront se faire avec économie de main-d'oeuvre et entraîner un soulagement considérable pour la population ouvrière de Montréal.

Les étrangers qui entrent en ville par le Grand-Tronc doivent avoir une bien mauvaise impression de Montréal. Il faut s'agiter sans relâche pour abolir les traverses à niveau.

M. Gagné, à la fin de la soirée, rappela le fait que depuis dix ans les citoyens du sud-ouest paient de

NOUS AFFIRMONS QUE DE TOUS LES PAINS NOTRE PAIN DE FAMILLE est supérieur à tout autre quant à la saveur, la cuisson et surtout sa facilité d'assimilation, on pourrait l'appeler un pain anti-dyspeptique. Nous recommandons nos pains "KREAMY" et "PARISIEN" pour leur saveur et leur haute qualité. Si votre épicer ne tient pas notre pain, téléphonez à JOS. MARTIN, Boulanger 119 avenue Brewster TEL. WESTMOUNT 247. Coin rue S.-Antoine.

BOUCHER & MERCIER MARCHANDS-TAILLEURS ont le plaisir d'annoncer à leurs nombreux clients qu'ils sont maintenant complètement installés dans leur nouvel établissement, qui est leur propriété au No 316 B'D SAINT-LAURENT A quelques portes au nord de leur ancien local. Le nouveau magasin est un des plus splendides locaux de tailleurs de la ville. Nous sommes prêts à répondre à toutes les demandes, et à vous confectionner des habits de la toute première qualité, vous garantissant, comme par le passé, la pleine valeur de votre argent. Notre nouveau local est plus vaste que l'ancien; venez le visiter. Demandez notre nouveau LIVRE DE MODES. Remarquez la nouvelle adresse: 316 BOUL'D SAINT-LAURENT TEL. MAIN 1466

Salons d'Optique Franco - Britanniques ROD. CARRIERE - HENRI SENECAI OPTICIENS ET OPTOMETRISTES 207 RUE STE-CATHERINE EST Entre les rues St-Elisabeth Sanguinet, MONTREAL. Assortiment complet de lunettes, lunettes, yeux artificiels, lunettes marines et d'opéra. Aussi un grand choix de Thermomètres, Baromètres, de toutes sortes, Hygromètres et Boussoles. Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels. CONSULTATIONS: à l'Hôtel-Dieu, par Rod. Carrière, de 9.30 à 11 heures, excepté le mercredi et le samedi. Aux Salons d'Optique, de 9 a.m. à 8 p.m., par Rod. Carrière de 1 p.m. à 5 p.m. Tel. Bell: Est 2257. RENDEZ-VOUS PRIS PAR TELEPHONE.

EXPRESS, LORRIES ET VOITURES EN TOUT GENRE, neuves et d'occasion, à des prix réduits au plus bas. ONTARIO CARRIAGE WORKS JOS. LEMAY, propriétaire 50 RUE ONTARIO OUEST TEL. EST 5853 MONTREAL

LE DUC DE CONNAUGHT A MONTREAL S. A. R. le duc de Connaught arrivera à Montréal vendredi matin, par convoi spécial, pour faire l'inspection sur le Champ de Mars, à midi, du 42e Highlanders qui est sous le commandement du lieutenant-colonel G. S. Cantlie. Le bataillon aura ses nouveaux costumes écossais et ses cornemuses.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM VOIE DOUBLE SUR TOUT LE PARCOURS TORONTO - DETROIT - CHICAGO INTERNATIONAL LIMITED Le meilleur service au Canada. Quitte Montréal, 9.00 a.m. tous les jours. Wagon-lits et observatoires Pullman, aussi wagon-palais, Châteaueux et buffet. CHICAGO LIMITED Quitte Montréal, 11.00 p.m. tous les jours. Wagon-lits-compartiments et Wagon-palais et buffet. CHANGEMENTS D'HORAIRE Des changements seront faits le 30 mai. On peut se procurer, sur demande, aux agents, les horaires renfermant tous les détails et renseignements. EXPOSITIONS DE LA CALIFORNIE San Francisco - San Diego Le choix des routes Demandez la brochure illustrée. 122, rue St-Jacques, angle St-François-Xavier-Tél. Main 6968 Hotel Windsor "Uptown 1187 Gare Bonaventure "Main 6388

CANADIAN PACIFIC CHANGEMENTS D'HORAIRE, 30 MAI Détails sur demande DE LA GARE WINDSOR tous les jours TOUR TORONTO NORD - 10.50 p.m. (Rue Yonge) TORONTO - - - 8.45 a.m. DETROIT - - - 10.00 p.m. CHICAGO - - - Wagon observatoire-palais-buffets au train de jour. Wagon observatoires-compartiments et wagon-lits ordinaires aux trains de nuit. EXPOSITION PANAMA-PACIFIQUE Taux réduits. Toutes les routes. Limite de trois mois. Boîtes Canadiennes, Vancouver, Victoria, Seattle, Portland, San Francisco, Los Angeles, San Diego et n'importe quelle route en retour. BUREAUX DES BILLETS: 245-247, St-Jacques Hotel Windsor, 122, rue St-Jacques, angle St-François-Xavier et de la Rue Windsor

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL HORAIRES DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1914-15. MACHINE - Du Bureau de Poste. Service de: 10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m. 30 min. de 4.00 p.m. à 7.10 p.m. 40 min. de 7.10 p.m. à 12.00 minuit. DE LACHINE - Service de: 10 min. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m. 20 min. de 5.50 a.m. à 9.00 a.m. 30 min. de 9.00 a.m. à 4.00 p.m. 40 min. de 4.00 p.m. à 8.00 p.m. 50 min. de 8.00 p.m. à 12.20 minuit. TRAMWAY pour Henderson seulement 12.00 a.m. TRAMWAY pour Saint-Vincent 12.40 a.m. DE SAINT-VINCENT A SAINT-DENIS - Service de: 15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m. 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. 15 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 8.30 p.m. 30 min. de 8.30 p.m. à 11.35 p.m. TRAMWAY de Henderson à Saint-Denis, 12.20 a.m. TRAMWAY de Saint-Vincent à Saint-Denis, 1.10 a.m. COTELEVILLE - En Soudon Jet - Service de: 20 min. de 5.20 a.m. à 8.40 p.m. 40 min. de 8.40 p.m. à 12.00 minuit. DE CARTIERVILLE - Service de: 20 min. de 5.40 a.m. à 9.00 p.m. 40 min. de 9.00 p.m. à 12.20 minuit. MONTAGNE - De l'axe du Parc et Mont Royal - Service de: 20 min. de 5.45 a.m. à 12.00 minuit. DE LA VIE, VICTORIA - Service de: 20 min. de 5.30 a.m. à 12.30 minuit. DE LA VIE, VICTORIA - Snowdon - 40 min. 5.54 a.m. à 8.50 p.m. 10 min. de 8.50 a.m. à 8.50 p.m. BOIT DE L'ILE - Service de: 60 min. de 5.00 a.m. à 12.00 minuit. TETRAULTVILLE - Service de: 15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m. 30 min. de 9.00 a.m. à 3.30 p.m. 15 min. de 3.30 p.m. à 7.00 p.m. 20 min. de 7.00 p.m. à 8.30 p.m. POINTE-AUX-TREMBLAIS - Service de: 15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m. 30 min. de 9.00 a.m. à 3.30 p.m. 15 min. de 3.30 p.m. à 7.00 p.m. 30 min. de 7.00 p.m. à 8.30 p.m. 60 min. de 11.00 a.m. à 1.00 a.m.

ANTIKOR-LAURENCE CURE RADICALE DES CORS SORE EFFICACE, SANS DOULEUR EN VENTE PARTOUT 25¢ FRANCO PAR LA POSTE. A.J. LAURENCE, MONTREAL

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. M. MARY, 361 RUE UNIVERSITY, MONTREAL. Le journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrier, gérant-général.

Feuilleton du DEVOIR Au seuil de l'amour par Jean MORGAN 22 (Suite). Pierre jugeait ses maîtres avec un sang-froid réfléchi, connaissant que tous n'ont pas de leur mission la haute idée qu'il convient. Il assistait déjà à toutes les compétitions et n'ignorait pas que dans cette profession, plus que partout ailleurs, le favoritisme est à l'ordre du jour; il savait comment la vénération disparaît et comment l'accession à une chaire de Faculté donne lieu aux brigues les plus effrontées. Tout ceci n'était pas pour l'embarrasser. Il se remettait en mémoire les sages paroles de son grand-père; et de revoir ce vieillard bienfaisant arroser au déclin du jour les plates-bandes de son jardin potager, renouvelant sa foi dans la bonté humaine. — Cherche soigneusement dans tout homme; c'est bien le diable si tu n'y trouves pas quelque chose de bon... Aussi, quand l'amour visita ce coeur équilibré, le trouva-t-il disposé à l'accueillir sans impatience et sans crainte comme la resplendissante lumière du soleil à laquelle chaque être a droit. Pierre tisonnait le feu machinalement. C'était vrai, il aimait cette mince jeune fille qui portait haut

sa petite tête avec une dignité sans raiquer. Le premier étonnement passé, il s'apercevait qu'elle habitait en lui déjà depuis quelque temps sans qu'il y eût pris bien garde. Devant cette énivrante découverte, il restait plein de la généreuse confiance de la jeunesse. Dans cet instant merveilleux, il n'eût pas de doute sur la valeur de son sentiment, mais un peu de rancune contre soi-même d'avoir été aveugle si longtemps. Il ne pensa pas non plus, alors, que pour aimer il faut être deux, qu'il devrait parler à la jeune fille quelque jour; il se complut simplement dans ce rayonnement qui d'instant en instant envahissait son âme en lui révélant un inconnu enchanteur, ainsi que fait la lumière qui monte certains matins de juin inondant toute chose dans les campagnes fécondes et mettant en valeur les plus humbles aspects du paysage. Tout à coup, une voix se réveilla; l'infirmier disait: le 12 est en train de passer. Pierre se leva, et d'un pas hâtif refit le chemin jusqu'au lit où agonisait l'adolescent. L'hémorragie envahissait le poumon. Pendant que l'interne faisait une nouvelle piqûre d'éther par acquit de consci-

ence, le blessé eut un vomissement de sang et avec un dernier regard qui semblait dire: "C'est moi qui avais raison", il renversa la tête sur l'oreiller d'un blanc gris et ce fut tout. Une mince vie, vouée déjà aux pires expériences, s'éteignait dans une banale querelle; c'était peu de chose en vérité, et cependant Pierre, en regagnant la salle de garde, imagina qu'un jour ce pâle vouyou aux cheveux blonds avait été un petit enfant aux bras berceurs d'une femme, qui mettait en lui les meilleures complaisances de son coeur, qu'il avait porté un moment les espérances d'une mère et de celle-ci l'attendait peut-être ce soir, résignée et douloureuse. Ainsi donnait à cette mort une portée individuelle dans la mêlée sociale dont elle n'était, à tout prendre, qu'un éphémère incident. Et tout de suite, comme si déjà son esprit eût pris cette chère habitude, il se demanda si Brigitte compatirait ainsi que lui à la misère invisible d'une inconnue à qui l'on rapporterait le corps de son enfant. Il l'associait par là à sa vie, il l'élevait dans l'exercice de sa fonction, comme la compagnie à qui l'on confie sa tâche du jour, près de qui la pensée se repose à sa juste place dans la grande confusion

du monde. Et il faisait ceci sans effort comme une chose naturelle et ancienne. Ainsi, ce même jour de novembre, deux hommes venaient de fixer volontairement leurs regards sur Brigitte. Pour l'un, elle était, à l'automne de son âge, la belle époque qui imprégnait le passé d'une si vive amertume et illuminait les approches de l'hiver; elle se présentait comme une superbe revanche de l'austère solitude. Pour l'autre dans l'instant du départ, elle était en vérité la compagnie éblouissante, par qui l'amour prenait la puissance d'une vertu. Inconscient de ces choses et de ces rêves, Brigitte, ce soir-là, rempissait paisiblement les devoirs de sa condition; elle corrigéait les copies de ses élèves, préparait une dissertation latine et veillait à la prière de François. Puis le silence de la nuit d'automne enveloppait l'abri où elle attendait l'aveugle, le silence déchiré du seul bruit du vent dans les arbres défeuillés du square. L'hiver s'achevait dans les frissons de mars. Après les mois obscurs, les âres et les choses marchaient vers la lumière. Paris se parait d'une grâce jeune; les pe-

LA VIE SPORTIVE

LA JOURNEE D'HIER A LA PISTE DE DELORIMIER

LES SECONDS CHOIX ONT REMPORTE LES HONNEURS DE L'APRES-MIDI. — DEUX FAVORIS SONT ENTRES DANS LES ARGENTS.

La pluie est sûrement favorable aux preneurs de seconds choix au Parc Delorimier. Hier après-midi il n'y eut, à proprement parler, que deux favoris qui se classèrent victorieux.

Dans la première course le grand second choix Penance s'adjuga la victoire par un grand ralliement dans le dernier furlong, après avoir constamment suivi son champ. La favorite se classa deuxième devant Lewis Opper, qui fut également vainqueur d'une façon serrée.

Clarebel eut comme second choix les honneurs de la victoire dans la deuxième course. Sa victoire fut conclue devant Casano et Belle Bird. Cette dernière était favorite.

Field Flower entra en tête de son champ dans la troisième épreuve. Elle gagna par une longueur et demie devant Tower et Birdman.

LES PARTIES DE BALLE AU CHAMP

Voici les résultats des parties jouées hier dans les séries des ligues majeures, Internationale et Canadienne :

LIGUE AMERICAINE			
	R. H. E.		
New-York	.010021011	6	11 3
Chicago	.10000141x	7	10 3
Keating et Sweeney; Faber, Cicotte, Scott et Schalk			
Washington	.000100400	5	10 3
Détroit	.1045000x	10	8 1
Shaw, Hooper, Engle, Gallia, Williams et Anshner; Dubuc et Stange			
Cleveland-Philadelphie			
Partie remise à cause de la pluie.			
S.-Louis-Boston			
Partie remise à cause de la pluie.			
POSITION DES CLUBS			
	G.	P.	P.C.
Chicago	24	12	.667
Détroit	23	13	.639
New-York	17	14	.548
Boston	13	14	.481
Washington	14	17	.453
S.-Louis	14	20	.412
Cleveland	13	19	.405
Philadelphie	12	21	.364

Toutes les parties de cette ligue ont été remises à cause de la pluie.

LIGUE NATIONALE			
	G.	P.	P.C.
Philadelphie	18	11	.621
Chicago	20	12	.606
Brooklyn	15	13	.500
S.-Louis	16	17	.485
Pittsburg	15	16	.484
Boston	15	16	.484
Cincinnati	12	17	.414
New-York	11	17	.393

Les autres jouées inscrites au calendrier pour hier ont dû être remises à cause de l'inclémence de la température.

LIGUE FEDERALE			
	R. H. E.		
Brooklyn	.100102110	6	12 2
Pittsburg	.001001001	3	7 1
Laffitt et Pratt; Hearn, Leclair et O'Connor			

Les autres jouées inscrites au calendrier pour hier ont dû être remises à cause de l'inclémence de la température.

LIGUE INTERNATIONALE			
	R. H. E.		
Newark	.000200100	3	7 1
Toronto	.101000000	2	3 4
Schacht et Snom; Herbert et Kocher			

LIGUE CANADIENNE			
	R. H. E.		
London	.000120150	10	15 4
S.-Thomas	.201220100	9	13 3
Hammond et Danford; Wilkinson et Nesbitt			
Brantford	.000300120	6	10 4
Hamilton	.00012032x	8	12 2
Worfel, Nichols et Lacroix; Cristall, Donohue et Pembroke			
Guelph	.100201320	9	13 3
Ottawa	.000001171	10	14 2
Auld, Kirley, Dorbeck et Harkins; Ross, Lage et Powers			

UNE PLEIADÉ DE LANCEURS POUR LES JOUTES AU NATIONAL

LES MEILLEURS LANCEURS DES CERCLES AMATEURS OFFICIELS, DIMANCHE, DANS LE "DOUBLE-HEADER" DE LA LIGUE DE LA CITE.

Avec des lanceurs comme Moffatt, Jos. Morin, Henri Clément, Uric Paquette, et des receveurs comme Fish, Duplessis, Mullen et Morin, les parties de dimanche au terrain du National, pour le championnat de la Ligue de la Cité, ne sauraient manquer d'avoir un intérêt extraordinaire et d'attirer tous les amateurs et les sportsmen de Montréal.

La première partie de l'après-midi alignera les clubs Strachans et Canadien, à 1.30 p. m. Ce duel sera des plus émuants et des plus contestés. L'issue est loin d'en être fixée. Si la détermination de vaincre peut être prise comme critérium, on peut dire que les deux clubs vaincront!

Le Canadien mettra dans la boîte Moffatt et il compte sur cet excellent lanceur pour amener la victoire sous sa bannière. Les Strachans lui opposeront le fameux Uric Paquette et Fish sera derrière le bâton. Ces deux grands batteries devraient fonctionner avec perfection, surtout si la température est chaude.

La deuxième partie mettra aux prises les clubs Mascottes et National, à 3.30 p. m. Qui des deux l'emportera? Sera-ce l'équipe de Billy Reed? Sera-ce celle de Percy Reed? Le National mettra Jos. Morin dans la boîte, tandis que Percy Reed lui opposera le fameux Henri Clément, qui a déjà figuré dans la Ligue Internationale, et qui compte être une légion d'armée.

Les partisans de la Ligue de la Cité et les amateurs de la métropole ne voudront pas perdre ce magnifique programme qui leur fera voir les deux plus belles exhibitions du jeu national américain que la Ligue de la Cité ait encore données jusqu'ici.

MAX LUSTIG ET BUCK REFUSENT DE SE BATTRE

AYANT REFUSE DE REMPLIR LEUR ENGAGEMENT, ILS SONT REMPLACES PAR BATTLING TERRY ET BILL KRAMER. — LA FOREST EST MIS HORS DE COMBAT EN TROIS RONDES. — UNE SEANCE GRATUITE.

Le Club Hochelaga donnait, hier soir, au Jubilee, sa deuxième séance de boxe, alors que trois combats de dix rondes avaient été inscrits au programme. Johnny Lustig et Tommy Buck devaient participer à deux de ces combats, mais à la dernière minute, ils refusèrent de remplir leur engagement et la direction a dû les remplacer par Battling Terry et Bill Kramer. Au moment d'entrer dans l'arène, Lustig et Buck refusèrent de se battre sous prétexte que les recettes n'étaient pas assez élevées et cette recrudescence obligea les officiers de cette association de leur trouver des substituts.

Le public ne perdit rien au change, car Battling Terry, qui fut opposé à Charlie McCarthy, fit preuve de beaucoup d'endurance et résista pendant dix rondes aux rudes coups que lui porta le boxeur local.

La rencontre principale entre Wallace et Kramer n'eut pas lieu à désirer, car les deux adversaires se lancèrent résolument à l'attaque dès le début pour ne cesser qu'à l'expiration de la dixième ronde. Wallace, quoique pesant dix livres de moins que son adversaire, se montra fort supérieur à Kramer et gagna aux points par une large marge. Nous croyons pouvoir dire que cette dernière rencontre fut plus intéressante que la substitution qu'elle aurait été si Burk avait rempli ses engagements.

La première exhibition de la soirée fut donnée par Laforest et Sammy Taylor. Ce dernier déclassa le boxeur local et le mit hors de combat à la troisième ronde après l'avoir envoyé deux fois au plancher, dans la deuxième ronde.

La direction du club annonça, avant la rencontre principale, que l'Association Hochelaga avait l'intention de donner satisfaction à ses nombreux supporters et qu'elle était prête à faire toutes sortes de sacrifices pour obtenir ce but. Comme preuve de sa bonne foi, M. Burke déclara que les spectateurs avaient assisté à la séance d'hier soir gratuitement, car ils seront tous admis à la prochaine séance sans qu'il leur en coûte un sou. Cette générosité parle très éloquemment en faveur de l'Association "du Bout".

Frankie Fleming lança un défi à dix rondes qui devra être disputé sous peu. Le champion du Canada, accepta sur le champ et déclara qu'il sera prêt à le rencontrer aussitôt que sa blessure à l'oeil sera guérie.

UNE LUTTE SERREE POUR SAMEDI A MAISONNEUVE

Les clubs Shamrock et National se rencontreront, samedi prochain, à Maisonneuve, dans la deuxième partie locale de la saison de la N. L. U. Encouragés par leur premier succès, les joueurs du National ne veulent pas s'arrêter en aussi beau chemin et c'est avec l'ardeur du champion de leur première apparition que les Montréalais se mettront à l'oeuvre pour vaincre les Shamrock. La tâche ne sera pas facile, car les Irlandais ont un club aguerri dont la majorité des joueurs jouent ensemble depuis trois ans et il se pourrait fort bien que le National éprouverait une grosse surprise, samedi prochain. Les deux équipes s'entraînent avec soin, car les directeurs du National et des Shamrock ont respectivement à coeur de faire un succès de la croise à Montréal en le mettant à la place véritable qu'elle doit occuper.

MM. Cooney et Saint-Père arbitreront cette partie.

P. BOULIANNE ELU PRESIDENT DE LA M. B. A.

A une réunion du bureau de direction de la Montreal Bowling Association, tenue, hier soir, à la M.A.A. A. M. P. Boulianne, 1er vice-président, a été choisi pour remplacer M. A. G. Rupert Darling à la présidence de l'Association. M. Darling, qui vient de s'enrôler pour aller combattre les Allemands en Europe, a dû démissionner à la position qu'il occupait depuis trois ans. M. R. P. Niven, le 2ème vice-président, devient le premier vice-président; Fred Cockerburn a été appelé à la charge de deuxième vice-président; et Mort Darling remplacera ce dernier dans le bureau exécutif.

EN L'HONNEUR DU 65e REGIMENT

L'Association de la Casquette pense à tout le monde. Lundi soir prochain, aux salles de l'Association de la partie nord aura lieu un concert boucané en l'honneur des militaires et du corps de clairons du 65ème régiment, alors qu'un programme de lutte et de boxe sera offert aux invités.

M. C. N. Chamberland, le dévoué gérant-général de l'Association, a obtenu la permission du lieutenant-colonel Ostel que nos militaires canadiens-français assistent en uniforme à cette soirée.

Cette fête remportera, à n'en pas douter, un véritable succès.

UNE BELLE JOUTE EN PERSPECTIVE

L'EQUIPE DU CERCLE PAROISSIAL DE LACHINE RENCONTRERA LE CLUB AHUNTSIC DIMANCHE PROCHAIN.

Ce sera au tour du club de balle au champ Cercle Paroissial de Lachine, à faire la lutte à l'équipe du gérant Gravel, dimanche, à Ahuntsic. Ces deux clubs qui sont de force égale, sauront se dépenser de toutes leur force pour faire la partie chaude. Comme le Cercle Paroissial a engagé un nouveau lanceur, dans la personne de "Fred Gagnon", il n'y a aucun doute que ce dernier saura faire mordre la poussière aux rudes frappeurs du Ahuntsic. Comme cette partie sera très intéressante le Cercle Paroissial organise une grande excursion.

Les chars laisseront coin 15e avenue à 12 heures 30. Le prix du passage sera de 60 sous, aller et retour, à compter le prix d'entrée sur le terrain. Donc tous ceux qui aimeraient à aller encourager les deux équipes, devront se faire un devoir d'aller à Ahuntsic, dimanche. Qu'on se le dise surtout parmi les partisans de Lachine et de ses alentours.

LE CHAMPIONNAT DE LA M. B. A.

La partie de détail pour le championnat de la ligue de petites quilles de la M. B. A. sera jouée ce soir entre les clubs Strachan, de la Division No 1, et le Canadien, de la Division No 2, aux allées du Windsor. Cette joute commencera à 8 heures 30 et promet d'être fort contestée car les deux équipes aux prises sont bien balancées.

M. Fred. Kerr agira comme arbitre et M. Fred. Cockerburn, comme marqueur. Tous les amateurs de ce beau sport d'intérieur devraient être présents à cette joute qui promet d'être la plus intéressante encore jouée au cours de la présente saison.

AU COLLEGE LAVAL

Victoire sur toute la ligne: tel est pour le Collège Laval le bilan sportif de la journée du dimanche 23 mai. Nos diverses équipes ont à faire face à trois clubs différents. Pendant que nos "Seniors" tenaient tête au "Cercle S.-Louis", de Terrebonne, venu chercher une revanche qu'il attendra longtemps, nos "Juniors" No 1 luttaient contre le "Sarsfield", qu'ils battaient à plate couture par un résultat de 22 à 10, et nos "Juniors" No 2 faisaient mordre la poussière aux "Francs-Bleus", leur infligeant une défaite dont ils se souviendront; le résultat a été de 24 à 6.

La lutte de nos "Seniors" avec le "Cercle S.-Louis" mérite une mention spéciale. Ce dernier, après sa défaite du dimanche précédent, nous avait lancé un nouveau défi, se faisant fort de prendre sur le "Laval" une éclatante revanche. Mais la tâche a été au-dessus de ses forces. Dès la deuxième reprise, nous avions rentré 16 points, alors que nos adversaires n'en comptaient qu'un seul qui, disons-le à la louange du lanceur Beausoleil, fut un coup de circuit, sur une balle bien frappée. Les "Lavals" n'éprouvèrent aucune difficulté à déjouer les complications du lanceur adversaire, la balle fit maints voyages aux extrémités du champ et le plus souvent aux endroits choisis d'avance. Notre lanceur, L. Cardinal, outre son jeu superbe, n'a pas fait moins de deux coups de circuit. Le résultat final a été de 37 à 4. Fier de son succès et conscient de sa force, le "Laval" lance un nouveau défi à tout club de Montréal et des environs dont l'âge des joueurs ne dépassera pas 18 ans. Parties, le dimanche, de 3 h. à 5 h. p.m. Adresse: Collège Laval, S.-Vincent de Paul.

AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION DE LA CASQUETTE

Tous les membres actifs de l'Association de la Casquette sont priés de se réunir dimanche prochain, à 10.30 a.m., aux salles de l'Association, où une assemblée très importante sera tenue en vue de l'olympiade du 24 juin prochain, au Parc Delorimier.

SOULEVEMENTS EN MALAISE

3000 REBELLES REPOUSSENT LES TROUPES DU GOUVERNEMENT.

Tokio, 27. — Des rumeurs de soulèvements sérieux dans le nord de la péninsule malaise ont été apportées ici par le vapeur de Nagasaki. On dit que les soulèvements ont eu pour origine la protestation contre le gouvernement.

On assure qu'une force de 3000 rebelles ont repoussé une expédition punitive et ont pillé des villages et des villes, massacrant plusieurs habitants blancs. Le gouvernement anglais a prévenu les femmes blanches de se réfugier en Siam.

LES ETATS SCANDINAVES RESTENT NEUTRES

Londres, 27. — La Suède, la Norvège et le Danemark ont envoyé à l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne, à la suite de leur déclaration de guerre, la notification officielle de leur intention de maintenir la neutralité la plus stricte.

LA GUERRE

PRÉCIS DES DÉPÊCHES DE LA NUIT

FRANCE ET BELGIQUE

—Une Allemande, Sophie Pomerich, arrêtée dernièrement à Paris, vient d'être condamnée à quatre mois de prison et à dix ans d'interdiction de séjour, pour avoir tenté de pénétrer dans le camp anglais de Rouen.

—Le projet de loi de compensation aux habitants des districts envahis, est beaucoup critiqué. On prétend qu'au lieu d'offrir de réelles compensations aux partis affectés, que l'Etat impose des restrictions vexatoires et introduise des facteurs politiques dans les règlements qui seront faits après la guerre.

—On dit que le cabinet actuel belge aura cessé d'exister d'ici une semaine, et un cabinet de coalition lui aura succédé.

—Un raid aérien par les Alliés au-dessus de Gand a causé de grands dommages dans cette ville qui est le nouveau centre des chemins de fer allemands.

AUTRICHE

L'armée autrichienne a capturé, hier, un pont, à Zagrad, près de Przemysl. Cette dernière forteresse est maintenant menacée, dit Vienne.

—25,000 Russes ont été capturés depuis 2 jours, dans la Galicie centrale.

—Une armée italienne a occupé la ville de Condino dans le Tyrol.

—Les Autrichiens ont battu les soldats de Viktor-Emmanuel, à l'ouest de Ploekken.

—Le comte Tisza, premier ministre de la Hongrie, a déclaré, hier, au parlement, que son pays irait jusqu'au bout dans la guerre avec l'Italie. L'unité et la virilité de la Hongrie étonneront bientôt le monde entier.

ALLEMAGNE

Le prince Von Bulow, ex-ambassadeur à Rome, est arrivé à Berlin, hier soir.

—Le président de la ligne de navigation Hambourg-Américaine, M. Herr Albert Ballin, souffre de prostration nerveuse. La guerre serait la cause de sa maladie.

—Une campagne de presse se poursuit en Allemagne contre les Etats-Unis depuis l'incident du "Lusitania".

—Les Allemands ont repoussé une attaque de nuit de Français, hier, à l'ouest de la forêt de Belleward.

—Les Hindous se sont emparés d'une tranchée allemande, au nord-est de Cevenchy.

—Cent Français sont tombés au pouvoir des Allemands, sur le chemin qui conduit de Sonchez à Bethune.

—Un aéroplane ennemi a été abattu à un endroit situé au sud de Lens.

—En Russie, l'armée de Von Mackensen continue à avancer. Les villages de Radymno et Swiwo ont été enlevés à l'ennemi, hier.

ANGLETERRE

—Le paquebot anglais "Imber" a réussi à échapper à deux sous-marins allemands, hier, dans la mer du Nord.

—Le duc de Rutland croit que les autorités militaires anglaises sont à blâmer parce que les troupes en Belgique manquent de munitions.

—Certains endroits, les soldats sont allés dans les tranchées avec quelques grenades, n'ayant pas d'autres moyens de défense.

—Un sous-marin ennemi a été vu hier soir au large de Crockhaven, Irlande. Un citoyen tira cinq coups de carabine sur la tour de l'engin de guerre.

—Le "Morning Post" continue à attaquer sir Edgard Speyer, Allemand naturalisé de Londres, qui vient de partir pour les Etats-Unis.

—Un bureau de contrôle a été nommé à Londres pour étudier le problème de l'alcool. Le baron d'Abernon est le président de la nouvelle institution.

—Les policiers de Londres possèdent maintenant des appareils respiratoires afin de se protéger des bombes asphyxiantes qui pourraient tomber des Zeppelins.

—Les soldats invalides anglais reçoivent une pension de \$4.35 par semaine du gouvernement.

—Les journaux de Lord Northcliffe continuent à attaquer Lord Kitchener sur la question des munitions de guerre.

—Le "War Office" a accepté l'invitation d'un Anglais destiné à produire des gaz asphyxiantes sur le front de batailles.

Cour Supérieure, province de Québec, district de Montréal, No 5400. — Dame Sara Paul, épouse commune en biens de Jacob, chier, des cité et district de Montréal, ouvrier en fourrures, et dument autorisée par jugement de cette cour à ester en justice, demande, vs. Jacob Schierer aussi des cité et district de Montréal, ouvrier en fourrures, défendeur. Une action en séparation de biens a été intentée contre le défendeur en cette cause, le 4 mai 1915. Trihey, Bercovitch, Kearney & Lafontaine, procureurs de la demanderesse.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3702. — Dame Colette Renneville Beaudry, de Montréal, demanderesse, vs. Francis O'Neil, du même lieu, défendeur. Le septième jour de juin 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 824 rue Durocher, en la ville d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions d'argent comptant. Edmond Durocher, H. C. S. Montréal, 27 mai 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 5400. — Dame Sara Paul, épouse commune en biens de Jacob, chier, des cité et district de Montréal, ouvrier en fourrures, et dument autorisée par jugement de cette cour à ester en justice, demande, vs. Jacob Schierer aussi des cité et district de Montréal, ouvrier en fourrures, défendeur. Une action en séparation de biens a été intentée contre le défendeur en cette cause, le 4 mai 1915. Trihey, Bercovitch, Kearney & Lafontaine, procureurs de la demanderesse.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3702. — Dame Colette Renneville Beaudry, de Montréal, demanderesse, vs. Francis O'Neil, du même lieu, défendeur. Le septième jour de juin 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 824 rue Durocher, en la ville d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions d'argent comptant. Edmond Durocher, H. C. S. Montréal, 27 mai 1915.



Mongeau & Kelly

Cravates
Chemises
Faux-cols
Gants

Toujours les nouveautés les plus récentes.

Chapeaux
de paille et feutre,
teinte gris perle,

\$2.00
ET PLUS



Grand choix de tissus pour habits faits sur mesures, à partir de \$18.00

Spécial 25 complets, valeurs régulières, \$28, \$30 et \$32 pour une semaine seulement \$25.00

Mongeau & Kelly
233 AMHERST,
près S.-Catherine.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 713. — Dame Bose Louise LeBorgne, de Montréal, épouse de Victor Lucien Boissel, commis, du même lieu, dument autorisée à ester en justice, demande, vs. le dit Victor Lucien Boissel, défendeur. Une action en séparation de biens a été intentée en cette cause, le 2ème jour de mai 1915. J. A. MOLLEUR, procureur de la demanderesse. Montréal, le 21 mai 1915.

Parc DELORIMIER
REUNION DU PRINTEMPS
DU 24 AU 29 MAI

Cours tous les jours, beau temps, mauvais temps. Les tramways des circuits de la rue Amherst et de la rue Papineau conduisent directement au Parc.

ENTREE - - - 50 sous

Parc DOMINION
Maintenant ouvert
LA GUERRE, PERSONNAGES EN CIRE
FANFARE VANDER MEERSCHEN
100 — AUTRES ATTRACTIONS — 100
ENTREE AU PARC - - - 10c

DORVAL JOCKEY CLUB
REUNION DU PRINTEMPS
Du 31 mai au 7 juin inclusivement
PRIX D'ENTREE: Estrade populaire, 50 sous; grande estrade et "Paddock", \$2. Maison du Club, \$3.
BILLET DE GRANDE ESTRADE ET "PADDOCK",
POUR LES 7 JOURS \$10.00

Lundi, 31 mai JOUR DES DAMES
Lundi, 7 juin JOUR DES DAMES

Vente des billets au bureau du "Star", successoralement du haut de la ville, angle S.-Catherine et Peel, et au bureau du Dorval Jockey Club, Edifice Versailles, 90 rue S.-Jacques.

Le temps qu'il fera

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 35 Est rue Notre-Dame, R. de Meulé, géom.

PLUS DE 6000

Plus de six mille exemplaires de la brochure de M. Bourassa sur la Langue française au Canada ont déjà été envoyés. Cela dispense de tout commentaire.

JOURNÉE D'ETUDES

LA FEDERATION DES CERCELES CATHOLIQUES DES JEUNES FILLES CANADIENNES A EU SA PREMIERE REUNION CE MATIN CHEZ LES DAMES DE LA CONGREGATION.

Une intéressante journée d'études s'est ouverte ce matin à la maison des Dames de la Congrégation, avenue Atwater, sous la présidence d'honneur de la Rév. Mère Supérieure Générale.

Parlant de ces jeunes filles constituées en cercles d'études, le révérend Père dit qu'il faut placer les cercles d'études à la base de toute œuvre d'action sociale.

Le directeur du Devoir, 43, rue Saint-Vincent, serait heureux de racheter quelques exemplaires de "Canada à Lourdes" et de "La politique de l'Angleterre, avant et après la guerre".

L'ASPHALTE SE DONNERA BIENTOT

UNE NOUVELLE OFFRE DE LA CANADIAN ASPHALTE REFINERY QUI COUPE EN DEUX LES PRIX ORDINAIRES. — CONSTRUCTION D'UN MILLION ET DEMI A L'ORATOIRE S.-JOSEPH.

La Compagnie Canadian Asphalt Refinery veut obtenir de la ville un contrat de cinq ans, avec faculté pour cette dernière de le renouveler pour une période de cinq autres années, ce qui équivaut à un contrat global de dix ans, moyennant quoi, elle lui cédera sa marchandise à \$14.30 la tonne, et construira une usine à Montréal.

M. le commissaire Côté, de même que M. le commissaire McDonald, ont fait observer que la Compagnie Canadian Asphalt Refinery n'est autre que la compagnie Elder-Ebano, dans le fond. Or, cette dernière, lors des dernières demandes des marchands d'asphalte offrit sa marchandise à \$29 la tonne, et par la seconde offre qui comporte l'établissement d'une usine à Montréal tout comme l'Asphalte, elle offre de vendre son asphalte à cent pour cent meilleur marché, soit \$14.25.

Cette offre a été référée à l'assistant ingénieur en chef avec instruction de faire rapport d'urgence. M. Mercier aura aussi à se prononcer sur la proposition de la compagnie Warner et Quinlan qui moyennant un contrat de dix ans, consent à vendre son asphalte à la ville pour \$15.54.

Comme le faisait observer quelqu'un, pour peu que cela continue, on finira par donner ce produit à la ville quand on sonne le glas de la guerre.

TEMPLE SPLENDIDE Les prêtres du collège de la Côte-des-Neiges (Congrégation Saint-Croix), qui dirigent l'Oratoire Saint-Joseph, connu dans toute la province de Québec et même dans tout le pays à cause des merveilles qui y ont été opérées, dit-on, par l'intervention de Saint-Joseph, ont obtenu un permis de construction pour la crypte d'une église, laquelle coûtera \$175,000.

A PROPOS D'ASSURANCE LE JUGE MacLENNAN RENVOIE UNE ACTION EN RECLAMATION CONTRE LA "NORWICH FIRE INSURANCE".

Le juge MacLennan vient de rendre un jugement, en Cour Supérieure, qui intéressera les compagnies d'assurances ainsi que tous ceux qui détiennent des polices d'assurance contre l'incendie.

Le juge MacLennan a renvoyé la ville de Québec, qui a demandé la réparation de la maison qui fut incendiée par un incendie et le demandeur réclamait le plein montant de sa police, soit \$2,000.

Le juge MacLennan a renvoyé la ville de Québec, qui a demandé la réparation de la maison qui fut incendiée par un incendie et le demandeur réclamait le plein montant de sa police, soit \$2,000.

DEGATS PAR LA GELEE London, Ont., 27 — Des dommages ont été causés dans la région par la gelée, hier soir. Un maraîcher a perdu six mille plantes. C'est la plus grande perte subie par un maraîcher depuis nombre d'années.

HUIT VICTIMES DU "LUSITANIA" New-York, 27 — La ligne Américaine a reçu un câblegramme disant que le paquebot "Philadelphie" avait à son bord huit cadavres de victimes du "Lusitania". Le paquebot arrivera à New-York jeudi prochain.

BROCHURES DEMANDEES Le directeur du Devoir, 43, rue Saint-Vincent, serait heureux de racheter quelques exemplaires de "Canada à Lourdes" et de "La politique de l'Angleterre, avant et après la guerre".

LA GUERRE SUGGES DES BELGES

Deux attaques sont repoussées près de Dixmude. — Les Français prennent des tranchées au nord d'Arras. — Vifs combats d'artillerie autour de Reims et dans les Vosges.

Raid d'aviateurs français en Allemagne: une fabrique d'explosifs est atteinte. — Des Zeppelins tuent deux femmes à South End en Angleterre.

UN NAVIRE DANOIS EST TORPILLE

Paris, 27. (257). — Bulletin officiel de cet après-midi: Les troupes belges ont repoussé hier soir, 2 attaques allemandes. L'une au nord et l'autre au sud de Dixmude. Une contre-attaque entraîna de la première; le tir de l'artillerie de la seconde.

Les Russes ont enfin convenu de l'étendue de la retraite qu'ils ont opérée du Danajug à la San. Tout en prétendant que l'élan de l'ennemi a été contenu, et que Przemysl n'est plus en danger, ils rendent hommage à l'impétuosité de la marche des Allemands et célèbrent en même temps la retraite moscovite qu'ils proclament aussi habile que celle des Alliés à Mons.

Epuisés, les Autrichiens et les Teutons expédient maintenant des renforts et des munitions nouvelles, et une autre grande bataille sera livrée pour déterminer si les nouvelles lignes des Russes sont définitives. Au dire des casques, à la pointe, l'investissement de Przemysl progresse, en ce sens qu'il est encore franchi la San à 11 milles au nord de la forteresse.

L'Italie et l'Autriche publient des bulletins contradictoires, mais ne rapportent aucun engagement important. On estime que la cinquième partie seulement de la frontière de 250 milles de l'Autriche et de l'Italie se prête à des opérations. Les armées italiennes suivent la marche que leur traient les nécessités géographiques, l'une se dirige vers l'Isonzo et Trieste, et l'autre vers le Tyrol.

RAID EN ANGLETERRE

South End, Angleterre, 27. — D'après différents rapports, deux, ou même trois zeppelins ont pris part au raid exécuté contre cette ville, hier. Il est impossible de déterminer au juste le nombre des aéroplanes à cause des nuages épais.

On entendit d'abord le bruit des hélices vers onze heures. Puis vint la détonation des bombes qui pleuvaient et dont certaines étaient incendiaires et lançaient une fusée lumineuse.

Des foules s'assemblaient pour voir opérer les chasseurs. L'un d'eux, M. Fabin, fut tué en quittant un tramway. On se rappelle qu'au cours du dernier raid allemand la seule victime fut aussi une femme.

Des aéroplanes s'élançèrent à la poursuite des assaillants, mais ne purent les rejoindre. Plus tard, deux zeppelins furent aperçus survolant Burnham-on-Crouch, à sept milles au nord-est de South End, mais aucune autre bombe ne fut lancée.

Londres, 27. — Le secrétaire de l'Amirauté a émis une déclaration sur ce raid qui est en opposition avec les dépêches de South End. En voici le texte: "Tard, hier soir, un zeppelin a visité la côte orientale et des bombes furent lancées sur South End. Les pertes sont de deux femmes tuées et d'un enfant dangereusement blessé. Il y a eu très peu de pertes matérielles. Des aéroplanes et des hydroaéroplanes ont donné chasse à l'ennemi, mais le zeppelin réussit à s'échapper dans l'est."

VICTIMES DES PIRATES South Shields, Angleterre, 27. — Le vapeur danois "Betty" a été torpillé par un sous-marin allemand dans la mer du nord, hier et a coulé. Son équipage a été recueilli et ramené à la Tyne.

50 BOCHES TUES PAR UNE BOMBE Amsterdam, via Londres, 27. — Cinquante soldats allemands qui étaient dans un tramway à Osterode ont été tués par une bombe lancée par un avion des Alliés, d'après une dépêche de cette ville au "Telegraaf" qui décrit une série d'attaques aériennes exécutées par les Français.

AUX DARDANELLES LES ALLIES POURSUIVENT VIGOREUSEMENT LEURS OPERATIONS. Paris, 27. — Le 26 on mandait d'Athènes à l'agence Havas que les Alliés poursuivent vigoureusement leurs opérations contre les positions ottomanes dans les Dardanelles. Des renforts arrivent tous les jours. Le renouvellement continu des attaques semble terroriser les Turcs qui leur révèle la détermination des Alliés de forcer le passage du détroit. D'intervalles en intervalles, l'artillerie anglaise et française lance une véritable grêle d'obus sur les Turcs.

LA SITUATION VUE DE LONDRES LES PROCHAINES OPERATIONS. — VERSIONS CONTRADICTOIRES AU SUJET DE PRZEMYSL. Londres, 27. — En dépit du beau temps, les combattants dans la zone occidentale se rendant compte des pertes terribles que même un progrès insignifiant a coûtées sont généralement revenus à la guerre de l'hiver dernier. C'est en Galicie, dans les Dardanelles, et peut-être à la frontière italo-autrichienne qu'aurait lieu probablement les opérations les plus intéressantes durant la prochaine quinzaine.

LA CHARTRE DE LA CIE D'AUTOBUS Ottawa, 27. — La Charte accordée par Montréal à la Compagnie d'Autobus, maintenue valide par le juge Demers et la Cour d'Appel, est aujourd'hui soumise à la Cour Supérieure du Canada, par M. Robertson, à Montréal, qui en demande l'annulation.

MORT DE J. C. HAYDEN Hazelton, P. 27. — M. J. C. Hayden, un des pionniers dans l'industrie houillère et fondateur de la Jeannette Iron Works, est décédé chez lui à l'âge de 81 ans.

M. MACDONALD TANCE M. LE MAIRE

IL LUI REPROCHE DE RECEVOIR SEUL DES DELEGATIONS ET DE DEPASSER SES PREROGATIVES. — M. MARTIN REPOND QU'IL TRAVAILLE PARCE QUE SES COLLEGUES NE FONT RIEN.

Il y avait bien quinze jours que M. McDonald et M. le maire observaient la trêve des partis. Comme ni l'un ni l'autre n'avait engagé sa parole envers un chef quelconque, on trouvait cela étrange que cette paix durât si longtemps. Ils l'ont brisée ce matin. La colonne de la paix s'est envolée et elle a été remplacée par le sombre gervier des batailles. Et c'est à propos de ce produit, le lait, qu'il écrit l'emploi pour symboliser la douceur (sucet mel et lac) qu'ils se sont engagés.

C'est moins tout de même à cause du lait qu'à cause des laitières qu'ils se sont consciencieusement savonnés la tête.

A peine la séance du bureau est-elle ouverte que M. McDonald soulève une question de privilège. Il a lu dans la "Gazette" de ce matin que le maire a reçu à lui tout seul une délégation de 150 laitières et qu'il s'est engagé à relâcher l'application des règlements municipaux en leur faveur. Cette réunion, ajoute le commissaire, m'a tout l'air d'une affaire de politique où le maire a voulu se faire de la popularité au dépens des règlements d'hygiène de la ville et prendre des engagements électoraux en jouant la tête de nos enfants. J'étais à mon bureau et je n'ai pas été prévenu.

M. le maire, interrompant: "J'ai envoyé mon constable vous chercher et vous n'y étiez pas." M. McDonald: "J'étais à mon bureau et on ne m'a pas prévenu." Je dis que le maire doit mettre fin à son kaiserisme et ne recevoir des délégations qu'après avoir consulté ses collègues du bureau. Nous en avons assez de cette façon d'abroger les règlements municipaux pour faire de la popularité à Médéric Martin.

M. le maire répond à M. McDonald que les laitières n'avaient pas annoncé leur visite et qu'il les a trouvés à sa porte en rentrant de dîner. Il a essayé de réunir ses collègues. Ceux-ci étaient absents, suivant leur habitude, car il faut bien le dire, jamais ils ne se rendent au bureau avant 11 heures, le matin, et jamais ils ne sont là l'après-midi avant quatre heures, de sorte que les séances du bureau des commissaires sont toujours en retard d'une heure. Il ne pouvait pourtant pas renvoyer ces laitières qui étaient au nombre de 150 et tous de bons citoyens.

Il les a reçus. M. Ainey est arrivé au milieu de la réunion. M. Côté: "Je suis arrivé à mon bureau à 4 heures." M. le maire, continuant, assure qu'il a dit ce qu'il jugeait à propos de dire, cela ne regarde pas M. McDonald et il n'a que faire de ses conseils. Il n'aurait été assez gentil pour laisser les délégués sous l'impression que ses collègues étaient retenus en dehors de l'hôtel de ville par des affaires qui concerneraient tout de même la ville. Il a été plus délicat que M. le commissaire McDonald, voilà comment on le juge.

M. McDonald: "La délicatesse en cette circonstance s'aurait été de consulter vos collègues." M. le maire: "Vous n'êtes jamais là, M. McDonald. Si vous m'annoncez quand vous faites des absences de trois semaines à New-York, cela n'arriverait pas." M. McDonald: "Vous êtes allé à New-York. M. le maire, et on ne vous a pas suivi, et on ne vous a rien dit." M. McDonald: "C'est ça, dites: "business!" C'est toujours ce que vous faites quand vous vous sentez accablé."

El l'incident se clot au milieu des éclats de rires. L'AFFAIRE PELLAND Etienne Pelland et les autres accusés dans l'affaire de l'égoût de Notre-Dame de Grâce ont comparu ce matin en cour des Sessions présidée par M. le juge Bazin. A la demande des avocats des accusés la cause a été ajournée au 8 juin prochain.

FRAPPE D'APOPLEXIE Un nommé Joseph Caliza, dont nous rapportons l'arrestation pour tentative de meurtre, dans une autre colonne, a eu une attaque d'apoplexie, ce matin, dans les cellules du palais de justice. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

TEMPETE DE NEIGE EN BAS DE QUEBEC (De notre correspondant) Québec, 27. — Une vraie tempête de neige de Noël s'est abattue sur la vallée d'en bas du fleuve et le long de la voie de l'Intercolonial entre Sagabec et Rimouski, au dire des voyageurs arrivant d'Halifax, ce matin. Une vague de froid se répand sur l'est de la province. Dans les faubourgs de Québec, hier soir, il y eut une forte gelée et il est tombé deux pouces de neige à Saint-Frédéric, comté de Montmorency, à trente milles en bas de Québec. Les récoltes ont été grandement endommagées par le froid dernièrement.

NAVIRE CANADIEN COULE PAR UN SOUS-MARIN Halifax, Nouvelle-Ecosse, 27. — Le premier navire canadien à être victime d'un sous-marin allemand est le "Morvenna", de la ligne Black Diamond. Il a été coulé hier non loin de Cardiff, Galles. C'est le capitaine Holmes qui a cablé cette nouvelle. Le débarquement de tout l'équipage, à la réserve d'un seul homme qui a été tué, a été opéré. Le vapeur se rendait de Cardiff à Sydney, Nouvelle-Ecosse.

Où Acheter Demain

LIBRAIRIE OUVRAGES SUR LA GUERRE Le Magasin du Peuple 447 EST, SAINTE-CATHERINE. Lévy, Napoléon Intime, un volume, collection Nelson. 25c Frais de port. 7c Les grands hommes de guerre: Napoléon, par le Lt-colonel T. Colin. — Murat, par A. de Tarli. — Davout, par R. Peyronnet. — Ney, par René Andriot. — Chaque volume se vend séparément. 40c Frais de port. 7c

SALLE A MANGER "JACOBITE" Les dimensions des diverses parties de cet aménagement conviennent pour une salle à dîner de grandeur moyenne. Le buffet a 46 pouces de large et la table à extension a un diamètre de 48 pouces et d'une hauteur plus, le set comprend un cabinet d'argenterie, cinq chaises et un fauteuil. Tous les morceaux sont conformes aux exigences de l'époque Jacobite jusqu'à 1790. \$123.00

Les dimensions des diverses parties de cet aménagement conviennent pour une salle à dîner de grandeur moyenne. Le buffet a 46 pouces de large et la table à extension a un diamètre de 48 pouces et d'une hauteur plus, le set comprend un cabinet d'argenterie, cinq chaises et un fauteuil. Tous les morceaux sont conformes aux exigences de l'époque Jacobite jusqu'à 1790. \$123.00

VALEUR DE \$1.50 pour 89c Angle S.-Catherine et Montcalm 35 doz. de Portières en brochées, finies soie, avec frange à chaque bout, dans les couleurs rouge, beige (drab), vert, longueur de 3 verges. Prix spécial pour vendredi et samedi. Pour garnitures de maisons, voyez toutes nos spécialités.

L'UTILITE DU BILINGUISME GRACE AUX SOLDATS CANADIENS-FRANCAIS, LE 14e CORPS D'ARMEE, DIT LE COLONEL MEIGHEN, POURRAIT FACILEMENT SE PASSER D'INTERPRETES. (De notre correspondant) Ottawa, 27. — Le général Hughes a reçu ce matin une communication du lieutenant-colonel Meighen, qui commande en ce moment une division du 14e de Montréal. Pariant des soldats Canadiens-Français, le colonel s'exprime comme suit: "Je ne voudrais pas commander une meilleure équipe de soldats que j'ai en ce moment, et la compagnie canadienne-française a certainement eu une conduite héroïque. Les officiers canadiens-français sont habiles et dans un pays comme celui-ci leurs services ces derniers ne peuvent-ils pas rendre. Nous n'avons pas besoin d'interprètes, entendu que presque tous nos soldats parlent le français aussi bien que les interprètes. Nos soldats ont été froids et audacieux sous un feu terriblement nouveau. Leur seul regret est d'avoir pas eu plus d'occasions de se couvrir de la baïonnette contre les Allemands."

LE ROI CONSTANTIN Washington, 27. — L'état du roi Constantin s'améliore, indique le bulletin médical publié à 8 heures, hier soir, et reçu aujourd'hui ici à la légation grecque. Sa température excédait légèrement 100 degrés, et son pouls marquait 90 degrés.

DECES CHAMPAGNE — A Verdun, le 26 mai 1915, à l'âge de 46 ans et 5 mois, est décédé M. le docteur A. Champanne, pharmacien, autrefois de Berthierville, époux de Nobile Lévesque. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 172 avenue de l'Église, à 9 heures a.m., pour se rendre à l'église de Verdun, où il y aura service solennel, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sa sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES — A l'Hôpital des Incurables, le 25 mai 1915, à l'âge de 65 ans et 8 mois, est décédé M. le docteur Dugué, époux de feu Dominique Dugué, journaliste. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant, à 10 heures, à l'église de la paroisse de la Chapelle de l'Incarnation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte appartenait au Tiers-Ordre de St-François d'Assise, Fraternité St-Elizabeth. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27, à 3 heures p.m., pour la récitation de l'office.

DECES A MONTREAL — M. le docteur Dugué, époux de feu Dominique Dugué, journaliste. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant, à 10 heures, à l'église de la paroisse de la Chapelle de l'Incarnation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte appartenait au Tiers-Ordre de St-François d'Assise, Fraternité St-Elizabeth. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27, à 3 heures p.m., pour la récitation de l'office.

DECES A MONTREAL — M. le docteur Dugué, époux de feu Dominique Dugué, journaliste. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant, à 10 heures, à l'église de la paroisse de la Chapelle de l'Incarnation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte appartenait au Tiers-Ordre de St-François d'Assise, Fraternité St-Elizabeth. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27, à 3 heures p.m., pour la récitation de l'office.

DECES A MONTREAL — M. le docteur Dugué, époux de feu Dominique Dugué, journaliste. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant, à 10 heures, à l'église de la paroisse de la Chapelle de l'Incarnation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte appartenait au Tiers-Ordre de St-François d'Assise, Fraternité St-Elizabeth. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27, à 3 heures p.m., pour la récitation de l'office.

DECES A MONTREAL — M. le docteur Dugué, époux de feu Dominique Dugué, journaliste. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant, à 10 heures, à l'église de la paroisse de la Chapelle de l'Incarnation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte appartenait au Tiers-Ordre de St-François d'Assise, Fraternité St-Elizabeth. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27, à 3 heures p.m., pour la récitation de l'office.

DECES A MONTREAL — M. le docteur Dugué, époux de feu Dominique Dugué, journaliste. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant, à 10 heures, à l'église de la paroisse de la Chapelle de l'Incarnation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte appartenait au Tiers-Ordre de St-François d'Assise, Fraternité St-Elizabeth. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27, à 3 heures p.m., pour la récitation de l'office.

DECES A MONTREAL — M. le docteur Dugué, époux de feu Dominique Dugué, journaliste. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant, à 10 heures, à l'église de la paroisse de la Chapelle de l'Incarnation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte appartenait au Tiers-Ordre de St-François d'Assise, Fraternité St-Elizabeth. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27, à 3 heures p.m., pour la récitation de l'office.

MESSE DE REQUIEM Le mercredi, 2 juin, à 8 h 30, les Dames de l'Œuvre des Tabernacles feront chanter à la chapelle des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, maison mère, rue Sherbrooke ouest, une messe de Requiem pour le repos de l'âme de Soeur Sainte-Marie du Très-Saint-Sacrement, leur vénérée directrice pendant trente-six ans. Parents, amis et associés de l'Œuvre sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS Remerciements à S.-Joseph et à la Sainte-Vierge pour faveur obtenue.